

REVUE DE PRESSE

3 juin 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias*
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

EDITORIAL

ITINERANCE ET DEPENDANCE

Cohabiter jusqu'à l'intolérable

I

est de bon ton chez nos décideurs de jeter le blâme sur les citoyens quand un projet de cohabitation tourne au vinaigre. On diagnostique alors un syndrome du « pas dans ma cour », une maladie contagieuse, qui peut même muter en une intolérance — ô le vil mot ! — qu'il convient de dénoncer haut et fort. L'antidote qu'on nous propose ? Changer de regard et de ton pour favoriser une meilleure cohabitation. Mais cohabiter, est-ce pour autant tout tolérer ?

**LOUISE-MAUDE
RIOUX SOUCY**



Faire ses sorties au parc sous escorte policière comme on le fait au CPE du Petit Palais, par exemple, est-ce tolérable ? Évidemment pas. Et ce n'est pas souhaitable non plus. Le directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a insisté sur le caractère d'exception de cette mesure, qui place la police dans un rôle qui n'est pas le sien. Fady Dagher a raison, ce travail relève des travailleurs sociaux et des soignants, pas des policiers.

Être témoin sur une base quotidienne d'« événements perturbateurs » comme de la violence ou de l'exhibitionnisme depuis sa cour d'école, comme à Victor-Rousselot, est-ce plus soutenable ? Bien sûr que non. Le hic, c'est que ces situations sont devenues la normalité aux abords de la Maison Benoît-Labre, un centre de jour et d'hébergement pour 36 ex-sans-abri, doublé d'un site de consommation supervisée de drogues dures.

En plus de sa directrice générale, le dossier ultra médiatisé a vu défiler la santé publique, des organismes d'aide, des experts, ainsi que la mairesse Valérie Plante et le ministre Lionel Carmant. S'interdisant de conclure à un échec, ceux-ci ont défendu, chacun à leur manière, la nécessité de persister dans nos efforts de cohabitation pour rapiécer un tissu social malmené comme jamais dans ce secteur de Montréal.

C'est un argumentaire qui est trop court, sinon dangereux.

Comprenons-nous bien, ces ressources spécialisées sont nécessaires, vitales même. Mais le progressisme bon teint dont on les pare a l'effet pervers de balayer les failles de nos services de santé et sociaux sous le tapis. Ce faisant, non seulement il dit au citoyen que sa voix ne compte pas, mais il permet à tous ceux qui y sont impliqués de près ou de loin de se déresponsabiliser de ce qui peut se produire en périphérie.

Les lieux où l'on accueille ces clientèles en détresse ne sont pourtant pas des zones franches au sein desquelles tout devient permis. Une cohabitation réussie nécessite un minimum de civisme. Dans le cas de la Maison Benoît-

Labre, on a annoncé du soutien psychosocial et évoqué le déménagement du CPE. Ce sont là de pauvres béquilles. Ce dont Montréal a besoin, c'est un vrai continuum de services et de soins, et une intensité bien plus grande.

Nous avons souvent défendu les bienfaits nécessaires de l'approche de réduction des méfaits. Nous croyons toujours à ses vertus, les questions de dépendance et d'itinérance étant indubitablement à ranger du côté de la santé publique et non de la justice criminelle. Mais telle qu'elle est pratiquée en ce moment avec des bouts de ficelle, des ruptures de services constantes et une énergie du désespoir, cette approche ne tient pas ses promesses à Montréal.

Un ressac guette. On en trouve un bel échantillon ailleurs au Canada. Le modèle albertain, par exemple, défend l'idée que la réduction des méfaits nourrit un cercle vicieux qui revient essentiellement à financer publiquement la dépendance. Le problème, c'est l'addiction ; la solution, c'est le rétablissement, explique son architecte, Marshall Smith. Le bras droit de la première ministre Danielle Smith traîne un lourd passé de consommation et d'itinérance. Pas étonnant qu'il aborde son mandat comme une mission, avec tout ce que cela suppose d'intransigeance et d'absolu.

Le gouvernement Ford en Ontario a repris les grandes lignes de l'argumentaire albertain, allant jusqu'à demander au fédéral d'arrêter d'autoriser des sites d'approvisionnement plus sécuritaire sous prétexte que ceux-ci ouvrent la porte à la revente, souvent à des jeunes, en plus de favoriser des poussées de violence. En Colombie-Britannique, le gouvernement Eby cherche par tous les moyens à retraiter sur son projet-pilote de décriminalisation des drogues dures.

Le malheur, c'est que pas très loin au bout de cette pente-là, on trouve une porte qu'on a fermée et qu'on ne voudrait pas rouvrir : celle de la criminalisation pure et dure. La recherche a montré que l'approche punitive donne très peu de résultats, sinon des fruits amers. L'approche de réduction des méfaits (couplée à une approche thérapeutique solide) compte au contraire plusieurs francs succès là où on y a mis le prix.

À Montréal, où la concertation est un échec et les ressources en constante privation, cette voie paraît hélas plus fragile que jamais. À l'image de notre époque polarisée — et polarisante —, on sent que toutes les parties concernées s'éloignent, alors qu'il faudrait plutôt qu'elles se parlent et se rejoignent là où les bénéfices collectifs et individuels se rencontrent. Sinon, c'est le mur qui nous attend.

Parents inquiétés par l'itinérance

Plusieurs ne veulent pas que l'église de leur quartier soit transformée en service d'hébergement pour sans-abri

Des citoyens d'un secteur familial de Rosemont, à Montréal, s'inquiètent que leurs enfants soient les prochains à cohabiter avec des itinérants quand une église sera convertie en refuge à proximité de cinq écoles primaires.

ANOUK LABEL
Le Journal de Montréal

« C'est inquiétant pour la sécurité. J'ai peur des seringues, des excréments humains, des gestes indécents, des personnes qui sont en crise parce qu'ils se font refuser un lit », lance sans détour Geneviève Proulx.

La mère de deux enfants de 8 et 11 ans habite tout près de l'église Sainte-Bibiane, près de l'intersection du boulevard Saint-Michel et de la rue Dandurand, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie.

La Ville de Montréal est en processus d'acquisition de l'édifice pour en faire un service d'hébergement permanent de 30 lits, ouvert 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.

CINQ ÉCOLES PRIMAIRES

Dans le quartier, l'inquiétude gronde, surtout depuis que les problèmes de cohabitation entre les enfants et les itinérants font la manchette au centre-ville et près

d'un nouveau centre d'inhalation supervisé dans le quartier Saint-Henri.

Depuis janvier, plus de 1050 personnes ont signé une pétition pour avoir davantage d'information et se faire entendre par les élus.

« On voit ce qui se passe ailleurs et on se demande si c'est à notre tour. Est-ce que c'est une loterie ? Est-ce que c'est uniquement parce qu'il y a un bâtiment vacant, sans faire l'étude de quartier ? » demande le porte-parole du groupe à l'origine de la pétition, Simon Lévesque.

Il fait valoir qu'il y a cinq écoles primaires dans ce secteur où les ruelles vertes abondent et où plus de 17,5 % de la population est composée d'enfants de moins de 14 ans.

PRISE AVEC CRISE

Montréal est aux prises avec une « crise » de l'itinérance qui a bondi de 33 % dans les dernières années, souligne l' élu municipal responsable du dossier, Robert Beaudry.

Il précise que la Ville cherche des bâtiments en tenant compte de plusieurs critères, dont la taille, les besoins et la



GENEVIÈVE PROULX
Mère

proximité du transport collectif.

« Si en plus de ça, il ne faut pas que ça soit près d'une école, ou d'un CPE, il y a des quartiers où ce serait impossible d'en ouvrir alors que les besoins sont là. Il y a de la pauvreté sur Le Plateau Mont-Royal, dans Rosemont », dit-il.

Il souligne que les préoccupations des citoyens seront entendues dans le cadre d'un comité de bon voisinage une fois que le processus d'achat aura été effectué, à un moment qui reste à déterminer.

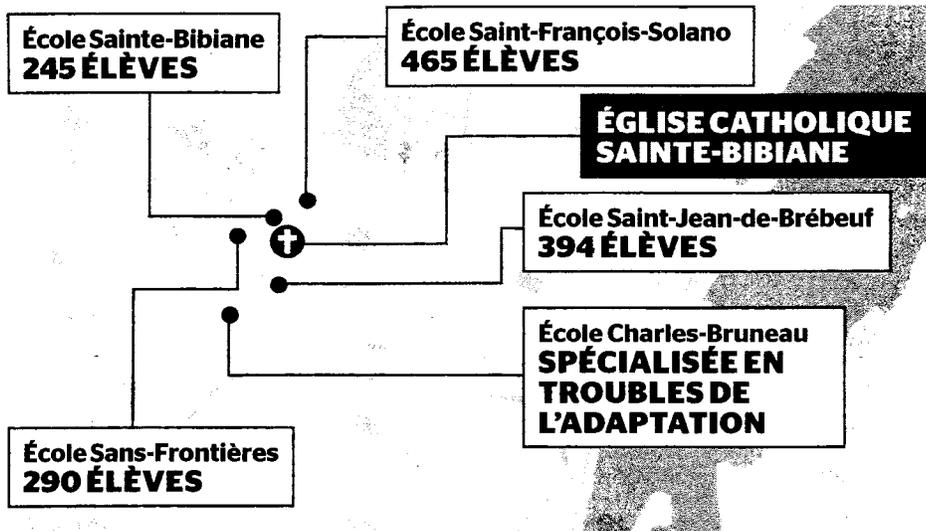


SIMON LÉVESQUE
Porte-parole

PHOTOS ANOUK LABEL

La Ville vise une ouverture du refuge au début de l'année 2025.

Advertisement for AutoMod, a car parts and services store. The ad includes a grid of car parts with prices, such as '2389\$' and '2495\$'. It also features a large offer for 'PARE-BRISE ATTACHE-REJORGUE' for '299.95\$'. The store name 'AUTOMOD' is prominently displayed at the bottom.



Le Soleil (Numérique), 2 juin 2024, page OP
La Tribune (Numérique), 2 juin 2024, page 0
La Voix de l'Est (Numérique), 2 juin 2024, page 0
Le Droit (Numérique), 2 juin 2024, page 0
Le Nouvelliste (Numérique), 2 juin 2024, page 0
Le Quotidien (Numérique), 2 juin 2024, page 0



Lise Ravary

Francisation Québec: loin des objectifs

Par Lise Ravary

CHRONIQUE / Le guichet unique du Québec pour l'inscription accélérée à des cours de français langue seconde, ce que les experts et les bureaucrates appellent des «cours de francisation», a un an. Cela mérite bien un rapport mais les nouvelles sont mauvaises. Au milieu du mois d'avril, la moitié des personnes qui avaient soumis un dossier d'inscription étaient toujours en attente du traitement de leur demande.

Le guichet appelé Francisation Québec, devait simplifier l'accès à des cours. Avant sa création, les étudiants devaient frapper aux portes d'institutions aussi hétéroclites que des universités, des écoles secondaires et des organismes communautaires, chacun avec ses méthodes, sa pédagogie, ses conditions et ses tests de classement. Un vrai fouillis. Un obstacle à la francisation des immigrants.

Et que fait-on devant un capharnaüm? On centralise pardieu! On crée un guichet unique pour rassembler tous les 'intervenants' en espérant qu'on s'y retrouve dans les plus brefs délais. Et que la francisation des immigrants se réalise le plus rapidement possible: l'heure est grave, on le sait.

Un fouillis tout neuf

Autrement dit, on crée un fouillis tout neuf. Un exemple: pour arriver aux résultats escomptés, on doit arrimer le système informatique du ministère de l'Éducation et celui du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, une toute petite tâche pour un gouvernement qui connaît ça l'informatique... (Voir SAAClic) Et parlant d'obstacle à la francisation: allez consulter le formulaire d'inscription à Francisation Québec qui prend environ 30 minutes à remplir – si on est à l'aise avec l'informatique – et qui n'est disponible qu'en français alors qu'il s'adresse à des personnes qui ne connaissent pas le français.

Mais là n'est pas le plus désolant. Francisation Québec a pour cible de traiter 80 % des demandes pour des cours en 50 jours ou moins mais depuis le début de son mandat, seulement 68 % des demandes ont été traitées à temps alors que la norme était de plus de 80% l'année

précédant l'arrivée de Francisation Québec dans le décor.

Et pourtant, les gouvernements persistent à croire aux vertus régénératrices de la centralisation (voir Santé Québec).

Ils devraient aussi croire aux vertus de la calculette. Les retards, dit-on, seraient dus à une hausse «phénoménale» des demandes en raison de l'accroissement de l'immigration temporaire au Québec, un détail qui était passé sous le radar du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. C'est fort de café. Si le ministère de l'Immigration ignore que l'immigration temporaire a augmenté de 86 000 à 560 000 entre 2016 et 2024, nous sommes dans de beaux draps. Benoît Dubreuil, le commissaire à la langue française le soulève de façon diplomatique dans son rapport: «La croissance importante d'une population temporaire n'était pas complètement imprévisible.»

Vous m'en direz tant.

D'autres chats à fouetter

Ce qui amène une autre question. Pourquoi, depuis 2019, francise-t-on aux frais de l'État des résidents temporaires dont la majorité va retourner dans leur pays d'origine? Pourquoi francise-t-on aux frais des contribuables des étudiants étrangers qui n'en ont rien à cirer du français de toute façon et qui ont d'autres chats à fouetter dans leurs salles de classe?

La majorité de la clientèle, des résidents temporaires – travailleurs temporaires, étudiants étrangers, demandeurs de statut de réfugié – a peu d'intérêt ou de temps pour le français. C'est dans le rapport. Ils étudient en grande partie à temps partiel et quittent souvent au bout de quelques mois, malgré le versement d'une allocation hebdomadaire de 230 \$. Si l'intérêt n'est pas là, les incitatifs se traduisent par des coups d'épée dans l'eau. Et qui paie pour les épées? Et l'eau?

Les résidents temporaires qui souhaitent devenir résidents permanents seront plus motivés d'apprendre le français mais comment faire la différence au point

La Tribune (Numérique), 2 juin 2024, page
La Voix de l'Est (Numérique), 2 juin 2024, page
Le Nouvelliste (Numérique), 2 juin 2024, page
Le Quotidien (Numérique), 2 juin 2024, page
Le Droit (Numérique), 2 juin 2024, page

d'entrée? Quel est le pourcentage des fonds alloués qui se retrouvent à la poubelle? Personne n'est contre la francisation, au contraire, mais vu l'état des finances publiques, peut-on se permettre une francisation tous azimuts dans l'espoir d'atteindre les bonnes cibles?

Veut-on vraiment franciser les travailleurs agricoles qui viennent récolter nos légumes? Ou des étudiants en médecine de McGill qui retourneront chez eux en Arabie saoudite? Vous me direz qu'ils ne s'inscriront probablement pas – c'est vrai – mais la prime pourrait en attirer certains. Deux tiers des participants aux cours de «francisation» sont des résidents non permanents. Un nombre qu'il faut réduire selon Benoît Dubreuil qui ajoutait: «le nombre de personnes qui ne connaissent pas le français augmente beaucoup plus rapidement que le nombre de personnes qu'on francise.»

En février dernier, le commissaire à la langue française estimait qu'il faudrait investir environ 10 milliards de

dollars pour faire face à l'augmentation du nombre d'immigrants à franciser au Québec!

Même si elle est bien administrée, la francisation ne réglera pas tout, toujours selon le commissaire. Il faut augmenter la connaissance du français à l'arrivée, ce qui réduira d'office le nombre de temporaires.

Un an ce n'est pas bien long pour juger de la pertinence et de l'utilité d'une initiative comme Francisation Québec, ou de SAAQClic, dont on a appris cette semaine qu'elle n'avait pas fait fondre le nombre de personnes aux comptoirs de la SAAQ, plus nombreux que jamais. Mais la lecture du rapport de 80 pages nous en apprend long sur les enjeux de la création d'un organisme public censé tout régler en trois tours de cuillère à pot.

Hélas, la bureaucratie a toujours le dernier mot, même en français.



2 - La Société des journalistes de la région de Québec - 2024

Éducation

Le billet du médecin ne sera plus exigé pour certaines courtes absences à l'école

Par Mathieu Paquette, La Presse Canadienne et Caroline Plante, La Presse Canadienne

Les élèves du primaire et du secondaire, de même que les étudiants de l'enseignement supérieur, n'auront plus à présenter de billet du médecin pour justifier certaines absences en classe à partir de l'automne prochain.

C'est ce qu'a annoncé le gouvernement du Québec vendredi, présentant cette mesure comme une manière de réduire la charge administrative des médecins, qui plaident depuis longtemps qu'ils passent trop de temps à gérer de la paperasse.

Ainsi, Québec a demandé aux écoles primaires et secondaires de ne plus exiger de billet du médecin pour justifier une absence de moins de cinq jours, ainsi que pour les examens dits «maison».

L'attestation médicale sera toutefois toujours demandée pour les absences aux examens du ministère de quatrième et de cinquième secondaire, puisqu'il s'agit d'examens à sanction pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

En ce qui concerne les absences de plus longue durée, les écoles auront la latitude de mettre en place leur propre politique, de sorte qu'elles pourront continuer de réclamer un billet du médecin si elles le souhaitent.

Une attestation médicale pourrait aussi être demandée pour les absences aux épreuves ministérielles du primaire et de deuxième secondaire, en fonction des politiques de chaque milieu, comme c'est déjà le cas.

Participez à la conversationLaissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

En point de presse à l'Assemblée nationale vendredi, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a dit ne pas craindre les abus. Il a précisé que les parents devront dans tous les cas continuer de motiver l'absence de leur enfant.

«L'automatisme d'aller demander un billet médical disparaît, mais la responsabilité et du parent et de la

direction d'école est maintenue, a-t-il dit. Le parent va devoir continuer à motiver l'absence de son élève, puis il va falloir que la direction d'école s'en assure.

«La prise de présence, à chaque jour, ça continue. Si l'élève n'est pas là, le parent de l'élève va être appelé ou le parent aura déjà contacté l'école. (...) Donc, la responsabilité des uns et des autres est préservée. C'est important de le dire.»

À l'enseignement supérieur, Québec demande aussi aux établissements de ne plus exiger d'attestation médicale pour des absences de moins de cinq jours. Ils pourront toujours le faire pour les absences plus longues.

750 000 rendez-vous délogés annuellement

La directive envoyée au réseau scolaire s'inscrit dans la série de mesures annoncées par le gouvernement visant à réduire les tâches administratives des médecins, qui disent passer 25 % de leur temps à remplir de la paperasse.

Vendredi, le ministre du Travail, Jean Boulet, est venu poser un geste supplémentaire, déposant à l'Assemblée nationale le projet de loi 68, «Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins».

Ce projet de loi interdirait aux assureurs et administrateurs de régimes d'avantages sociaux d'exiger qu'une personne consulte un médecin pour se faire rembourser de l'équipement, comme une canne, ou les services d'un physiothérapeute, par exemple.

L'assureur ou l'administrateur ne pourrait pas non plus exiger des visites médicales répétitives ou automatiques lorsqu'une personne reçoit des prestations d'invalidité pour cause notamment de fracture ou d'épuisement professionnel.

La fréquence et la pertinence des visites seraient déterminées par le médecin, a expliqué M. Boulet, qui était en point de presse aux côtés de M. Drainville, de la

ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, et du ministre de la Santé, Christian Dubé.

Le projet de loi 68 interdirait aussi aux employeurs d'exiger un billet médical pour des absences de courte durée.

«On pense (...) à la grippe, à la gastro, à un accident, à une violence conjugale, une violence à caractère sexuel, (...) ou pour prendre soin d'un enfant, d'un parent. (...) Ce sont des absences de courte durée», a illustré le ministre.

«Il y a une limite dans le temps, a-t-il cependant précisé. S'il y a plus que trois absences (de trois jours consécutifs) au cours d'une année, l'employeur peut

intervenir. Donc, ça maintient intact le droit de l'employeur d'intervenir dans ces situations-là.»

En février, Québec a permis aux médecins de déterminer eux-mêmes à quel moment leurs patients indemnisés par la CNESST doivent être revus pour un suivi, et aboli le dédoublement du formulaire pour les demandes d'hébergement de soins de longue durée.

Ensemble, toutes ces mesures permettront de dégager annuellement près de 750 000 rendez-vous médicaux additionnels pour les patients, a déclaré M. Boulet.

Remerciant ses collègues, M. Dubé a réitéré vendredi que l'objectif est de changer la culture dans le réseau de la santé pour que les médecins puissent consacrer plus de temps à leurs patients.

RÉUSSIR UN COURS MALGRÉ UN ÉCHEC

DES SYNDICATS D'ENSEIGNANTS DÉNONCENT CETTE PRATIQUE

DAPHNÉE DION-VIENS

Un élève de quatrième secondaire qui échoue en français peut tout de même passer en cinquième secondaire dans cette même matière l'année suivante. S'il réussit alors ce cours, on considérera aussi que l'élève a rétroactivement réussi celui de quatrième secondaire, a appris Le Journal.

Cette pratique est dénoncée par des syndicats d'enseignants alors que le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, ne ferme pas la porte à d'éventuelles modifications.

Dans le réseau scolaire, cette façon de faire porte un nom : le « déboulage », peut-on lire dans un document du ministère de l'Éducation envoyé au réseau scolaire en juin 2022. Cette pratique est toujours en vigueur.

PROCESSUS

Pour obtenir son diplôme d'études secondaires, un élève doit avoir réussi certains cours de quatrième et cinquième secondaire, mais aussi cumuler un certain nombre d'unités spécifiques à chaque cours.

Le « déboulage » consiste à accorder à un élève les unités d'un cours de quatrième secondaire qu'il a échoué s'il réussit l'année suivante dans la même matière, en cinquième secondaire.

Ce processus s'effectue « de façon automatique » au ministère de l'Éducation pour les cours de français, anglais, éthique et culture religieuse, arts et éducation physique, indique le ministère de l'Éducation dans sa missive.

LES FAIRE PASSER « PAR EN DESSOUS »

Or la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) s'oppose à ce qu'elle considère être est une façon de « faire passer les élèves par en dessous ».

« On n'a jamais été d'accord avec cette pratique », affirme sa présidente, Josée Scalabrini.

Avant la pandémie, une dérogation semblable pouvait déjà être accordée pour des circonstances particulières. Le centre de services scolaire devait alors en faire la demande manuellement, pour chaque élève, auprès du ministère.

Or il est dorénavant plus facile pour les directions d'école d'y avoir recours, déplore la FSE. « Maintenant, c'est at large », laisse tomber Mme Scalabrini qui considère que cette pratique « vient servir une organisation scolaire plutôt que l'élève ».

Des directions s'en servent pour faire passer des élèves en échec au niveau suivant lorsqu'il n'y a plus de place dans le cours à reprendre ou lorsqu'il y a des conflits d'horaire, affirme la FSE.

Au cabinet du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, on affirme que cette pratique « soulève des questions ».

« On se donne quelques jours pour aller au fond des choses. On ne ferme pas la porte à apporter des modifications », affirme son attaché de presse, Antoine de la Durantaye.

ICI  RADIO-CANADA

Transport scolaire à Sherbrooke et East-Angus : Transdev décrète un lock-out lundi

KATY LAROUCHE

Transdev décrète un lock-out pour les chauffeurs d'Autobus La Sapinière et Autobus de l'Estrie, dès lundi matin, ce qui perturbera le transport scolaire.

Même s'ils viennent de conclure 10 jours de grève, les chauffeurs d'Autobus La Sapinière souhaitent reprendre le volant lundi.

On est disposés à rentrer au travail pour les jeunes qui vont avoir leurs examens du ministère, mais l'employeur semble vouloir en décider autrement, indique Stephen Gauley, le président d'Autobus La Sapinière.

Les gens vont se présenter au travail. Si l'employeur veut qu'on travaille, on est disposés à travailler.

- Stephen Gauley, président d'Autobus La Sapinière

Transdev avait indiqué avoir transmis un avis de lock-out au ministère du Travail au début de la semaine dernière. L'entreprise a toutefois confirmé à Radio-Canada seulement dimanche en fin de journée son intention de décréter le lock-out dès lundi matin.

Une offre refusée par les syndiqués d'East-Angus

Les chauffeurs d'Autobus La Sapinière ont refusé dans une proportion de 63 % l'offre présentée par leur employeur, Transdev, a confirmé le syndicat dimanche.

Selon le président d'Autobus La Sapinière, Stephen Gauley, plusieurs points achoppent dans les négociations.

Les salaires pour les différents véhicules, il y en a que ça convient, il y en a que ça ne convient pas. Ils demandaient aussi une diminution des garanties par rapport aux heures de travail, décrit M. Gauley.

Malgré le refus de l'offre patronale, le syndicat affirme vouloir continuer à discuter avec l'employeur pour trouver un terrain d'entente.

On a eu des pourparlers avec eux par rapport à ce qui accrochait, et là, on attend un retour de leur part. On leur a dit qu'on était disposés à négocier, souligne-t-il.

De leur côté, les travailleurs d'Autobus de l'Estrie seront rassemblés en assemblée mardi pour se prononcer sur l'offre patronale qui leur a été proposée.

1500 élèves de Drummondville pourraient être privés de transport jusqu'à la fin de l'année

Jean-François Dumas

Les 1500 élèves de Drummondville privés de transport scolaire depuis neuf semaines pourraient bien l'être jusqu'à la fin de l'année.

Les négociations entre la quarantaine de chauffeurs d'Autobus Voltigeurs en grève générale illimitée et leur employeur, Sogesco, demeurent au point mort, au grand dam des syndiqués affiliés à la CSN.

Ces derniers amorcent d'ailleurs une tournée provinciale d'autres syndicats affiliés à leur centrale pour obtenir leur appui.

Ces travailleurs, qui gagnent un salaire horaire moyen de 19,22 \$, souhaitent obtenir un traitement similaire à celui offert aux chauffeurs dans d'autres régions.

On ne lâchera pas. Les chauffeuses et chauffeurs veulent améliorer leur sort, veulent avoir une meilleure qualité de travail, une conciliation également avec leur famille, souligne le président au Conseil central Cœur-du-Québec à la CSN, Pascal Bastarache.

C'est un combat qu'on veut livrer, qu'on va mettre à terme, car ça arrive trop souvent qu'au Québec, on

doive faire face à cette même compagnie qui a le même modus operandi.

Les chauffeurs, dont la convention collective est échue depuis juin dernier, rappellent qu'ils restent disponibles pour négocier et exhortent l'employeur à leur présenter une autre offre dans les meilleurs délais.

Le Centre de services scolaire des Chênes, qui n'a aucun pouvoir décisionnel dans ce litige, évalue quant à lui la possibilité de couper ses liens avec le transporteur pour la prochaine rentrée scolaire.

On étudie différentes alternatives, différentes options, dont le [non] renouvellement du contrat avec ce transporteur pour la prochaine année. Également, on pense à des mesures alternatives en transport et aussi, à des compensations financières qu'on pourrait donner aux parents qui sont impactés.

Chez Autobus Voltigeurs, personne n'avait encore répondu à Radio-Canada au moment d'écrire ces lignes.

Grève des chauffeurs d'autobus : Transdev envisage le lock-out

Radio-Canada

Les chauffeurs d'autobus de l'Estrie affiliés à la CSN sont toujours à la recherche d'une entente avec leur employeur, Transdev.

Près d'une centaine de chauffeurs des Autobus de l'Estrie et des Autobus la Sapinière étaient en grève au cours des dix derniers jours, une grève qui a pris fin vendredi.

Par courriel, Transdev confirme avoir transmis un avis de lock-out au ministère du Travail en début de semaine.

Les négociations sont toujours en cours et Transdev est pleinement engagé pour aboutir à une entente avec le syndicat, précise la porte-parole Stacy Patenaude, par écrit.

Le président de la CSN-Estrie, Denis Beaudin, affirme, quant à lui, que les chauffeurs sont prêts à retourner derrière le volant lundi, mais il craint qu'un lock-out les empêche de relancer le service.

On n'avait pas l'intention de toucher au mois de juin pour faire la grève. On connaît l'importance du dernier mois [de l'année scolaire]. Ça appartient à Transdev s'il veut déclencher un lock-out.

Une citation de Denis Beaudin, président de la CSN-Estrie

Denis Beaudin affirme que la question salariale demeure la principale pierre d'achoppement à la table de négociations. Il déplore que l'employeur refuse d'offrir à ses syndiqués le même salaire que celui qui a été accordé aux syndiqués d'Autobus B. Dion qui ont conclu une entente avec Transdev au début du mois.

Il ajoute que les négociations se poursuivent vendredi et qu'elles pourraient mener à une entente.

Si on a quelque chose qui est présentable, dimanche, nous aurons des assemblées générales pour présenter ça aux membres, dit Denis Beaudin.

Les chauffeurs desservent entre autres les secteurs de Sherbrooke et du Haut-Saint-François. Leur convention collective est échue depuis bientôt un an.

Le Centre de services scolaire avise les parents

Le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke a envoyé une communication aux parents vendredi indiquant que le transport scolaire pourrait être perturbé la semaine prochaine.

Jusqu'à présent, nous ne disposons pas de nouvelles satisfaisantes qui nous laissent croire à un retour à la normale pour le transport dans les prochains jours, écrit le CSSRS.

Le CSSRS prévient les parents que les élèves du secondaire, ceux des écoles du primaire à vocation particulière et ceux du primaire véhiculés par TRANSDEV risquent d'être toujours privés du service de transport scolaire. Il demande aux parents de bien vouloir collaborer compte tenu de ces circonstances particulières.

Malgré l'absence de transport, la présence de votre jeune à l'école sera nécessaire pour qu'il poursuive ses apprentissages et ses évaluations, en préparation des épreuves de fin d'année, dont certaines pourraient avoir lieu pendant la suspension du transport, ajoute le CSSRS.

Le Centre de services scolaire rappelle qu'il n'a aucun pouvoir sur la négociation et que la situation est hors de son contrôle.

Quand l'environnement s'invite en classe

JULIE TREMBLAY

Comment outiller les professeurs pour parler d'environnement et aider les jeunes à mieux comprendre les changements climatiques? C'est ce à quoi travaillent les acteurs de la Chaire de recherche en éducation à l'environnement de l'Université du Québec à Rimouski, qui, après deux ans d'existence, multiplie les projets pour que ces sujets soient abordés plus souvent dans les écoles du Québec.

Une de ces projets sera réalisé au cours de la prochaine semaine. Une série de conférences gratuites en ligne – et en présentiel pour certaines écoles du Bas-Saint-Laurent – sont offertes lors de l'activité L'océan dans vos classes.

Le but? Montrer l'ampleur de ce qu'on ne sait pas sur les océans et démystifier le monde de la recherche, explique Gwenaëlle Gremion, professionnelle de recherche et instigatrice de cette activité.

Entre le 3 et le 7 juin, les jeunes pourront notamment découvrir la pêche à l'anguille, le rôle des requins dans l'océan, les bruits sous-marins ou des solutions pour réduire les quantités de plastique dans la mer. En tout, une vingtaine de conférences sont offertes.

Il y a beaucoup d'images qui circulent comme quoi la recherche, ce ne sont que des personnes qui travaillent en laboratoire avec des blouses et des lunettes sur la tête. [...] C'est un peu de montrer aux jeunes que pour faire de la recherche, il ne faut pas seulement être bon en maths : il faut savoir écrire, il faut savoir parler anglais, il faut savoir travailler avec les autres en collaboration, affirme Mme Gremion.

Ce contact privilégié avec les chercheurs permet aux jeunes de faire de belles rencontres, d'explorer de nouvelles thématiques, de déconstruire un peu certains mythes, ajoute Geneviève Therriault, professeure en fondements de l'éducation et titulaire de la Chaire de recherche en éducation à l'environnement de l'UQAR-Desjardins. Tout ça participe au développement du pouvoir-agir des jeunes, estime-t-elle.

Le projet L'océan dans vos classes, inspiré d'une initiative semblable en France, a vu le jour en 2022 au Québec. Depuis, il permet de sensibiliser des classes au Canada, en Europe et dans la francophonie. Alors qu'à sa première

année d'existence, quelque 1000 jeunes avaient participé aux webinaires offerts, ce nombre a doublé l'an dernier.

L'idée, c'est de le développer sur le territoire aussi bien français que québécois, qu'il y ait du monde qui puisse y assister en personne également, mais on veut garder l'idée qu'on se joints tous ensemble, partout dans le monde, pour écouter une conférence commune, donc on veut aussi garder du virtuel, précise Gwenaëlle Gremion.

L'initiative permet de faciliter l'entrée de l'éducation aux océans et au climat dans le contexte scolaire en offrant un soutien aux enseignants. Ça suscite aussi beaucoup l'intérêt des élèves.

- Geneviève Therriault, titulaire de la Chaire de recherche en éducation à l'environnement de l'UQAR-Desjardins

Des trousseaux pédagogiques pour les professeurs

Outre l'activité L'océan dans vos classes, la Chaire de recherche en éducation à l'environnement crée également des trousseaux pédagogiques destinées aux professeurs qui souhaitent intégrer des notions en environnement à l'enseignement de leur matière.

Les chercheurs ont ainsi créé des activités éducatives pour des clientèles spécifiques. Par exemple, des trousseaux pédagogiques ont été élaborées pour le cours de mathématiques de 2^e secondaire et pour le cours de science et technologie de 4^e secondaire.

On part de situations concrètes, indique Geneviève Therriault. Par exemple, après avoir visionné une vidéo d'un youtubeur qui nettoie des berges, les jeunes sont invités à faire des calculs selon l'étendue de sable et la quantité de déchets à ramasser. Les fractions peuvent aussi être abordées avec des mises en situation concernant les populations de bélugas dans les eaux canadiennes.

Ça doit s'intégrer de façon harmonieuse dans la planification de l'enseignant [...] et, en plus, ça participe à l'enrichissement des élèves autour des enjeux environnementaux, qui sont importants à aborder en classe. En 2024, on ne peut plus faire fi de ces éléments-là.

- Geneviève Therriault, titulaire de la Chaire de recherche en éducation à l'environnement de l'UQAR-Desjardins

Les trousseaux pédagogiques créés seront mis au banc d'essai l'automne prochain avec la complicité de

quelques enseignants. Elles pourront ensuite être bonifiées puis distribuées dans d'autres classes.

Entre-temps, la Chaire de recherche organise pour la première fois en août une école d'été en éducation à l'environnement qui se déroulera au parc du Bic. Cette activité s'adresse aux enseignants de niveaux primaire, secondaire ou collégial et aux étudiants en enseignement qui souhaitent se familiariser avec l'éducation à l'environnement en contexte maritime et à la pédagogie qui s'y rattache.

Éducation

Menacée par des ados, une enseignante de Gatineau a gain de cause

Par Daniel LeBlanc, Le Droit

Victime d'intimidation et de menaces physiques et verbales de la part d'élèves lors de deux incidents distincts qui lui font fait craindre pour sa sécurité à l'automne 2021, une enseignante au secondaire de Gatineau vient de voir le Tribunal administratif du travail (TAT) lui donner raison en concluant qu'elle a bel et bien subi une lésion professionnelle.

Dans un jugement rendu à la mi-mai, la juge Manon Chénier infirme les décisions rendues en 2022 par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) au sujet d'une enseignante cumulant une trentaine d'années d'expérience qui œuvre à l'école secondaire Mont-Bleu.

Le tribunal n'a également pas tenu compte des conclusions d'un expert mandaté par l'employeur, le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO), estimant que contrairement à l'avis de ce dernier, «les événements vécus par la travailleuse n'étaient pas anodins et pouvaient présenter un danger pour sa sécurité». Il conclut ainsi que l'enseignante a subi une lésion professionnelle et annule la demande de la CNESST de voir les prestations lui être remboursées.

Les deux événements en cause dans cette affaire, survenus entre le 27 octobre et le 5 novembre 2021 – l'enseignante est intervenue à l'époque auprès de groupes d'élèves ne respectant les règles de conduite dans les corridors de l'école lors de périodes de surveillance et ces derniers l'ont alors menacé physiquement et verbalement – ont mené à un diagnostic de «trouble dépressif avec composante de stress post-traumatique» pour la principale intéressée.

Après analyse des faits, le TAT juge que «les situations menaçantes qu'elle a vécues suivant ses interventions auprès des étudiants constituent des événements objectivement particuliers qui débordent du cadre normal et habituel du travail», ajoutant que la preuve démontre que «ces événements sont à l'origine du diagnostic psychologique posé».

Enclerclée et «prise au piège»

Les incidents sont survenus au Centre Asticou – là où ont été relocalisés durant cinq ans les 1500 élèves de l'école secondaire Mont-Bleu en raison de l'incendie qui a lourdement endommagé le bâtiment scolaire lors du passage d'une tornade en 2018 –, un vaste immeuble rectangulaire muni de corridors étroits où, décrit-on dans la décision, les jeunes n'ont pas d'endroit spécifique pour dîner et prendre leurs pauses.

«Le premier événement se produit le 27 octobre 2021 lorsque la travailleuse, qui marche dans le corridor, aperçoit cinq ou six élèves attroupés qui bloquent le passage. Elle ne les connaît pas et elle suppose, vu leur grande taille, qu'ils sont en cinquième secondaire, décrit-on. La travailleuse leur demande de circuler, ils refusent d'obtempérer et se regroupent pour l'entourer. Ils crient dans une langue qui lui est étrangère en riant et ont les mains levées pour l'encercler.»

De petite taille, l'enseignante ne voit pas à l'extérieur du cercle et ne peut être vue, si bien, explique-t-on dans le jugement, qu'elle «a eu très peur et se sent emprisonnée, prise au piège». La travailleuse, qui s'absente le lendemain de peur d'avoir à surveiller les élèves costumés – l'Halloween était alors célébrée à l'école – affirme que les répercussions de l'incident sur elle sont nombreuses, soutenant avoir des flash-backs (retours en arrière), ressentir de la peur et avoir des sueurs, sans compter qu'elle souffre d'hypervigilance et qu'elle a de la difficulté à dormir.

Un deuxième incident

Or, un autre incident perturbant survient moins d'une semaine plus tard.

«Alors qu'elle se dirige vers le local pour donner son cours, elle croise quatre élèves qui se bousculent et s'enfargent pour se faire tomber les uns les autres comme dans un jeu de Domino. Elle demande au garçon de s'identifier, les trois filles qui sont avec lui viennent à sa défense. L'une d'elles, qui est grande et costarde, lui crie qu'elle est raciste et qu'elle n'a pas à faire une telle demande, lit-on dans le jugement. La travailleuse leur mentionne qu'ils feraient mieux de collaborer, puisqu'il y a des caméras qui pourraient capter leurs faits et gestes.»

C'est alors que deux des adolescentes lui auraient répondu qu'elles allaient l'emmener dans la toilette individuelle qui est à proximité où il n'y a pas de caméra, des propos suffisants pour que l'enseignante ait «des sueurs et des palpitations», craignant qu'elles ne mettent leur menace à exécution. Le son de la cloche disperse alors toutefois les élèves.

«La travailleuse est perturbée. Elle donne cependant son cours et elle retourne ensuite voir le directeur de l'école pour lui faire part de ce deuxième événement. Elle est troublée et désemparée, elle pleure et a extrêmement peur. Elle pense aux gangs de rue (pensant que certains jeunes peuvent y être reliés, sans preuve de ce fait) et lui mentionne que les policiers sont présents presque chaque jour à l'école, ce qui démontre qu'il existe un danger à l'école», décrit le TAT.

Identifiés dans les heures suivantes, les élèves ont été convoqués par la directrice adjointe en présence de l'enseignante pour s'expliquer et la situation dégénère lorsqu'une des filles apprend qu'elle est suspendue de l'école pour cinq jours. La travailleuse, qui habite seule et de surcroît dans le secteur de l'école, rencontre régulièrement des élèves dans sa vie quotidienne et personnelle, si bien qu'elle craint alors que l'élève veuille s'en prendre à elle.

«D'ailleurs ce même jour, alors qu'elle quitte l'école, elle croise, à l'arrêt d'autobus, le groupe des quatre étudiants auprès desquels elle était intervenue et qui l'ont menacée», dit le TAT.

Courriel «agressant»

Dans les jours suivants, elle apprendra que la mère et le frère de l'élève suspendue se sont présentés à l'école pour contester la sanction et menacer de porter plainte contre elle auprès du CSSPO. Dans les heures qui ont suivi, elle a reçu un courriel de la mère qu'elle qualifie d'agressant, se disant «terrorisée» par cette correspondance.

«La direction de l'école lui demande de rédiger un rapport explicatif sur les circonstances de l'événement. Étant trop anxieuse et stressée, la travailleuse est incapable de se

concentrer sur la rédaction du rapport qui lui a été demandé, et elle mêle les faits des deux événements, cite le jugement. Bien que la travailleuse soit enseignante depuis plus de 32 ans [...], elle n'avait jamais vécu de semblable situation.»

Pendant ce temps, alors qu'elle n'avait jamais eu de trouble de santé psychologique dans le passé, la travailleuse ne voit aucune amélioration dans sa série de symptômes, continuant d'avoir des flash-backs, pleurant sans cesse, faisant de l'insomnie et rêvant qu'elle se fait battre, en plus d'avoir des migraines et de vomir. Elle garde ses rideaux fermés à la maison afin de ne pas être vue de la rue.

«Le Tribunal est d'avis qu'un événement imprévu et soudain est survenu lors des incidents au cours desquels la travailleuse a craint pour son intégrité et sa sécurité immédiate, et par la suite, lorsqu'elle a envisagé la possibilité d'avoir des représailles dans son milieu de vie personnelle, écrit-on. La preuve prépondérante démontre que le diagnostic de dépression avec composante de stress post-traumatique résulte des situations que la travailleuse a vécues au travail.»

Un événement «particulier, inhabituel et singulier»

Alors que la violence en milieu scolaire est d'actualité, la juge Chénier souligne que le fait d'être menacée physiquement et verbalement par des étudiants constitue un événement «particulier, inhabituel et singulier» et que, en référence au premier incident, «même dans un milieu scolaire difficile, il est anormal qu'un professeur se fasse encercler et menacer par des étudiants lorsqu'il se déplace dans un corridor».

Le TAT juge le second incident loin d'être banal compte tenu du premier survenu quelques jours de plus tôt, indiquant entre autres que les craintes de représailles sont «objectivement fondées» et que le fait que l'enseignante habite à proximité de l'école permet de considérer objectivement que sa sécurité est compromise à la fois sur son lieu de travail et dans sa vie privée.

Le jugement contredit aussi l'opinion de l'expert retenu par le CSSPO qui affirmait que les traits obsessionnels compulsifs seraient à l'origine d'un trouble d'anxiété généralisé n'ayant aucun rapport avec les incidents.

«À ce sujet, le Tribunal rappelle que la condition personnelle préexistante de nature psychologique d'un travailleur ne fait pas obstacle à la reconnaissance d'une lésion psychologique à la condition que le travail ait joué un rôle déterminant dans la survenance de la lésion», explique-t-on.

La CNESST, à qui la travailleuse avait déposé une première réclamation le 16 novembre 2021 avant de lui demander une révision administrative – l'organisation avait toutefois maintenu sa décision initiale – voit ainsi ses décisions être infirmées. Le TAT a aussi donné raison à

l'enseignante au sujet de la recevabilité de sa contestation de la décision d'admissibilité, même si le délai de 45 jours prévu par la loi était dépassé. Il invoque qu'il fallait tenir compte des délais postaux.

Fédération des comités de parents : un 50e anniversaire célébré là où tout a commencé

Radio-Canada

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) a célébré son 50e anniversaire samedi à l'hôtel Le Montagnais de Chicoutimi.

Pour l'occasion, une quarantaine d'acteurs reliés au domaine de l'éducation étaient sur place pour mettre en valeur leurs services et plusieurs conférences étaient accessibles au public.

L'événement a demandé cinq ans de préparation et il a été présenté dans la municipalité qui a vu naître l'organisme.

Les salles sont pleines, les parents sont vraiment comblés de la qualité des conférences qu'on offre aujourd'hui. On a un salon d'exposants également avec tous les acteurs et partenaires du milieu de l'éducation qui sont là pour offrir leurs services, mais également les soutiens qui sont là pour les parents, s'est réjouie Mélanie Laviolette, présidente de la FCPQ. Les différents partenaires présents étaient ravis d'avoir leur place dans ce rassemblement. C'est un très bel événement qui nous permet de rencontrer plusieurs personnes, plusieurs entreprises ou organismes avec lesquels on peut travailler dans le futur. C'est super bien organisé. Pour ma part, c'est la première fois que j'assiste à un événement dans le genre et c'est certain que j'espère pouvoir y

retourner, a partagé Léanne Châteauneuf, conseillère en communication au Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay.

On est vraiment très heureux de pouvoir rencontrer les différents parents qui y participent. C'est une occasion aussi de réseauter entre exposants, entre professionnels, s'est exprimé Christian Leclerc, directeur général de la Fédération des éducateurs et éducatrices enseignants du Québec. Plusieurs conférences visaient à offrir des outils aux parents, notamment sur la manière de gérer les écrans pour les plus jeunes ou encore sur comment être un adulte inspirant dans la vie de son enfant.

Je passe aussi le message que les jeunes arrêtent de bouger, on le sait pourquoi, et je présente les données qui montrent qu'il faut qu'ils s'impliquent. [...] Quand tu bouges, ce n'est pas pour gagner des médailles ou des bannières du RSEQ, mais c'est pour maintenir ton corps en santé. Il faut reprogrammer notre système d'éducation qui a pris un virage vers la performance, a déploré le conférencier Pierre Lavoie, fondateur du Grand défi.

Pour couronner la fête, une soirée de reconnaissance était organisée au Hangar de la Zone portuaire de Chicoutimi.

Une école qui a la bougeotte

Par Amélie Houle, Le Nouvelliste

Le gymnase de l'école primaire du Bois-Joli de Trois-Rivières est la plupart du temps occupé. À vrai dire, il n'est jamais vide bien longtemps. C'est qu'en plus des cours d'éducation physique, des enseignants de l'établissement scolaire ont développé des activités sportives parascolaires amusantes et inspirantes pour mettre les élèves en action.

Des récréés actives qui permettent de pratiquer du cardio hip-hop, du yoga ou du cardio-drum, ou encore les Fitfilles, un programme unique de l'école primaire pour faire bouger les filles... toutes les idées sont bonnes pour Pascale Romano, Marie-Eve Filion et d'autres enseignantes qui veulent inculquer de saines habitudes de vie aux élèves de leur école.

«Je sais à quel point c'est important de bouger et d'être actif et je veux permettre aux élèves de voir que tous les sports ne sont pas des sports de compétition et qu'on peut bouger pour le plaisir», avoue l'enseignante de quatrième année, Pascale Romano.

Des récréés actives populaires

Mardi dernier, les élèves qui étaient dans leur cours d'éducation physique venaient à peine de quitter le gymnase que des élèves de tous les niveaux confondus se sont dirigés au même endroit. Ils auraient pu aller jaser entre amis ou encore aller jouer à l'extérieur, mais ils avaient plutôt décidé de venir participer à la récré active qui mettait en vedette le cardio-drum de madame Pascale.

«Je décide quand je veux aller dehors ou faire les récré actives. Mais j'aime beaucoup la musique et quand on fait des mouvements comme en cardio-drum», souligne Rosalie Raby, une élève de quatrième année.

Participez à la conversation Laissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

Audrey Marchand, pour sa part, n'allait certainement pas manquer une séance de cardio-drum. Les chorégraphies, elle les connaît d'ailleurs toutes par cœur.

«Je suis à côté de Mme Pascale parce que j'adore ça et j'aime quand on bouge beaucoup et qu'on danse. On s'amuse vraiment beaucoup», raconte-t-elle après une séance tout en couleur et en mouvements.

Ce concept de récréés actives, c'est d'ailleurs l'enseignante Pascale Romano qui l'a mis en place il y a six ans. Pour celle qui avoue être très active dans la vie de tous les jours, il allait de soi de mettre en place une activité qui allait permettre de faire bouger les élèves plus fréquemment.

«C'est essentiel pour ma santé mentale et je cherchais à mon retour de congé maternité quoi faire pour les faire bouger. [...] Je me suis dit que j'allais monter un petit cours de yoga, un petit cours de danse et un cours de carido-drum. Je suis allée voir le directeur et après on s'est équipé pour le faire.»

Ainsi, à raison de deux fois par semaine, environ cinq élèves de chaque classe sont invités à participer à des récréés actives.

«En début d'année, je commence par du cardio hip-hop. Après c'est une session de yoga et là ce n'est pas la même clientèle qui vient. Même mes petits cocos qui sont TDAH, ça les calme. Et à la fin de l'année, je fais toujours du cardio-drum et ça attire beaucoup de garçons», explique-t-elle.

«Même pour nous les profs qui surveillent et participent, on ressort avec un sourire et le lien qu'on crée avec les élèves, c'est plaisant. On bouge dans le plaisir, c'est agréable», mentionne pour sa part l'enseignante Marie-Eve Filion.

Des Fitfilles en action

Mais en plus des récréés actives, entre 60 et 80 filles de quatrième à sixième année se réunissent une fois par mois, chandails des Fitfilles bien enfilés, afin de pouvoir bouger dans un climat sain et non compétitif.

«On sait qu'une fille sur deux arrête le sport au secondaire soit parce qu'elle ne sent pas bien avec son corps, qu'elle ne se trouve pas bonne ou parce qu'elle n'aime pas que les garçons la regardent. [...]

On veut donc les accrocher et l'idée est de faire voir dans une année le plus de sports différents et encore une fois c'est non compétitif.»

— Pascale Romano

Judo, rugby, aérobic, basketball, yoga, les sports mis en lumière sont en effet nombreux dans le cadre des Fitfilles.

«On veut que les filles bougent pour le plaisir et on veut leur montrer que peu importe notre forme physique et notre âge, on a des forces. [...] D'ailleurs, après notre activité, on se réunit dans un local, on mange ensemble et ça nous permet de créer des liens», précise Marie-Eve.

«De leur transmettre le goût du sport que moi je n'ai pas eu la chance d'avoir quand j'étais jeune parce que j'avais peur des ballons, si j'avais eu les Fitfilles, je ne me serais peut-être pas dit que je n'étais pas bonne. Je me dis que si je peux faire un petit bout de

chemin pour aller chercher les petites cocottes qui sont comme moi, c'est tant mieux.»

— Marie-Eve Filion

Des bienfaits insoupçonnés

Que ce soit grâce aux récréés actives ou encore aux Fitfilles, plusieurs bienfaits peuvent être observés tout au long de l'année grâce à ces initiatives, estiment les deux enseignantes.

«Ça nous permet d'avoir des récréés plus pacifiques parce que premièrement il y a moins d'élèves dans la cour et au retour, on voit les bienfaits sur plein d'élèves. On le sait tous qu'après avoir fait du sport, on a une bouffée d'endorphines et ça nous calme et qu'on est plus concentré. C'est la même chose avec les élèves», conclut Pascale Romano.

Actualités locales

Des projets intégrateurs variés présentés à la Polyvalente d'Arvida

Par Myriam Arsenault, Initiative de journalisme local

Les élèves de secondaire cinq de l'École polyvalente d'Arvida vivaient un grand moment, vendredi. Ils présentaient le fruit de leur projet intégrateur, sur lequel ils ont travaillé toute l'année.

Les autres élèves de l'École polyvalente d'Arvida, des écoles primaires avoisinantes, ainsi que la population étaient invités à venir rencontrer les jeunes tout au long de la journée.

«Les élèves ont souvent une certaine pression de performance aujourd'hui. Mais on sent qu'ils sont très fiers de leur projet et de montrer ce qu'ils ont réalisé pendant l'année», se réjouit leur enseignante, Véronique Fortin, lors d'un entretien avec *Le Quotidien*.

Les 225 élèves de secondaire cinq doivent suivre le cours Projet intégrateur, où ils ont au minimum trente heures à passer sur la conception d'un projet. Mais, les années ont prouvé que le projet est parfois l'aboutissement de plus d'une centaine d'heures d'efforts.

Au goût des élèves

Ce sont les élèves qui choisissent leur projet. Ils doivent présenter leur idée à un comité en début d'année, qui l'accepte ou non. Ils doivent choisir entre un essai, une création ou un événement.

Participez à la conversationLaissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

«C'est l'élève qui choisit son projet. Son choix va se faire selon ses goûts, ses forces, ses aptitudes, ce qu'il a envie de faire».

— Véronique Fortin, enseignante

Jeux, court-métrage, bijoux, romans, vêtements, animations: les projets sont toujours variés et aux couleurs des élèves.

Les créations et les événements sont particulièrement populaires chez les jeunes, chaque année. Les levées de fonds pour des causes ou la création d'entreprises ressortent d'ailleurs beaucoup dans cette cohorte.

Par exemple, cette année, deux jeunes ont organisé un tournoi de basketball pour Jonquière-Médic. Pour que l'événement soit un succès, ils ont dû faire de la publicité et aussi rechercher des partenaires. Le duo a finalement réussi à amasser 5000 \$ pour l'organisme jonquérois, un montant impressionnant pour ce genre d'initiatives, souligne l'enseignante.

Une autre élève a quant à elle fait un court-métrage sur l'anxiété. Elle a réalisé une tonne d'entrevues avec des professionnelles de la santé pour son film, dont l'une avec l'artiste Émile Bilodeau. Son documentaire sera même laissé en pédopsychiatrie à l'hôpital pour que des médecins qui souhaitent le présenter à des patients puissent le faire.

Apprentissages

C'est une opportunité d'apprentissage unique que ce cours permet aux jeunes, pense leur enseignante. L'initiative, l'autonomie et la gestion du temps sont notamment des compétences qu'ils sont appelés à développer par l'entremise de ce projet et qui sont plus qu'importantes pour la suite, peu importe leur choix.

«C'est un cours qui les sort de leur zone de confort, des cours plus théoriques. Habituellement, ils assistent à un cours, ils reçoivent de la matière, c'est plus passif. Dans ce cours-ci, je leur demande d'être actifs dans leur apprentissage et de développer leur autonomie. Leur projet n'avance pas si personne n'y travaille, donc ils sont responsables de l'avancement de leur projet.»

— Véronique Fortin, enseignante

Accident de travail à St-Mathieu: « Méthode de travail improvisée »

Joanie Duval



Photo: CNESST

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a rendu public son rapport d'enquête sur l'accident de travail mortel survenu à Saint-Mathieu-d'Harricana à la fin de l'année 2023.

Le matin du 14 décembre dernier, un homme de 62 ans, un travailleur de l'entreprise Construction VX inc., a été frappé à la tête par un mur qui a chuté sur lui. Il a été transporté au centre hospitalier où son décès a été constaté.

« Le jour de l'accident, deux travailleurs s'affairaient au démantèlement du mur mitoyen d'un garage résidentiel délimitant une partie d'origine du bâtiment et un nouvel agrandissement. Le travail consistait à couper le mur afin de le diviser en deux sections, puis à libérer chacune d'elles des différents points d'ancrage. Une fois la première section libérée, elle s'est retrouvée appuyée sur la seconde. Les travailleurs ont ensuite procédé à d'autres coupes jusqu'à ce que la seconde section ne tienne que par les clous la reliant aux fermes de toit (chevrons). Ils ont agrippé celle-ci et l'ont remuée dans le but de la déclouer. La manipulation a alors entraîné la chute simultanée au sol des deux sections du côté de l'agrandissement. Au même moment, et pour une raison inconnue, le travailleur s'est retrouvé dans la trajectoire de chute du mur démantelé et a été frappé à la tête », a établi chronologiquement la CNESST.

« Méthode de travail improvisée »

L'enquête de la CNESST démontre que la façon dont le mur en sections a été démantelé a eu une incidence directe sur les circonstances de la mort du travailleur.

« Alors que les travailleurs s'affairent à démanteler un mur en sections, ces dernières basculent et frappent mortellement le travailleur. Une méthode de travail improvisée pour le démantèlement d'un mur en sections fait en sorte que les travailleurs se retrouvent dans une zone dangereuse où ils sont susceptibles d'être frappés », explique la CNESST.

Pour rouvrir le lieu de travail, Construction VX inc. a dû se conformer à deux exigences de la CNESST, soient « la sécurisation des fermes de toit (chevrons) conformément aux plans produits par le fabricant » et « une procédure de travail sécuritaire en lien avec le démantèlement d'une section du mur toujours en place », ce qu'il a fait.

Prévention

Pour prévenir les accidents lors de travaux de démolition, la CNESST recommande de « planifier rigoureusement la démolition d'un bâtiment ou d'une charpente afin que ces travaux soient exécutés de façon sécuritaire pour les travailleurs et les travailleuses ».

Elle spécifie également l'importance d'élaborer une procédure de travail décrivant chaque étape des opérations et d'inviter les travailleurs à participer au processus d'identification des dangers et de la mise en place des mesures de prévention.

La CNESST recommande aussi « d'informer adéquatement les travailleuses et travailleurs sur les risques liés à leur travail et leur assurer la formation, l'entraînement et la supervision appropriés afin de faire en sorte qu'ils aient l'habileté et les connaissances requises pour accomplir de façon sécuritaire le travail qui leur est confié ».

Les conclusions de l'enquête seront remises à l'Association de la construction du Québec, l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec, l'Association patronale des entreprises en construction du Québec et l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, afin qu'elles la diffusent auprès de leurs membres.

Le ministère de l'Éducation diffusera également à des fins pédagogiques le rapport d'enquête dans les établissements de formation qui offrent le programme d'études en charpenterie menuiserie.

LE DEVOIR

Le parcours inspirant de Dustin

Dustin Gendron-Lépine a dû surmonter plusieurs obstacles dans son parcours scolaire, mais comme d'autres jeunes, il a été épaulé par la Fondation des jeunes de la DPJ pour atteindre ses objectifs et développer ses ambitions

JESSICA NADEAU

LE DEVOIR

Les jeunes de la DPJ doivent affronter plusieurs obstacles dans leur parcours scolaire. Les statistiques parlent d'elles-mêmes : à peine 25 % d'entre eux obtiennent un diplôme d'études secondaires avant l'âge de 19 ans. Mais il y a quand même de belles réussites. Dustin Gendron-Lépine, 19 ans, est un exemple de persévérance. Sourire franc, voix posée, yeux vifs et brillants. Dustin Gendron-Lépine est du type attachant. Un jeune homme sympathique qui parle avec espoir et confiance de son avenir, qu'il voit grandiose. Étudiant en théâtre au cégep de Saint-Laurent, il souhaite poursuivre ses études au conservatoire pour devenir acteur et rêve de percer à Hollywood.

Pour l'aider à aller au bout de ses ambitions, la Fondation des jeunes de la DPJ l'épaula depuis plusieurs années à travers le programme de persévérance scolaire en payant tous ses frais scolaires, ses manuels, son ordinateur. Il bénéficie également d'une aide pour son loyer et d'une carte Opus. « Ça a enlevé un énorme stress de ne pas travailler autant pour pouvoir me concentrer sur mes études », affirme-t-il, reconnaissant.

Le « secret » de Dustin

Si la vie semble aujourd'hui sourire à Dustin, ça n'a pas toujours été le cas. Il n'avait que trois ans lorsqu'il a été retiré de sa famille en raison notamment du problème d'alcoolisme de sa mère. Il a fait quelques familles d'accueil, où ça n'a pas toujours été facile, avant de se retrouver dans une famille qui est devenue la sienne.

« Au début, quand j'étais jeune et innocent, je pensais qu'on m'avait abandonné, que personne ne m'aimait », raconte-t-il. « Les enfants, c'est cruel. Je me faisais beaucoup intimider au primaire, on me disait que je n'avais pas de parents, qu'ils m'avaient abandonnés. Ça me jouait dans la tête. Je me disais : peut-être qu'ils ne

m'aimaient pas, peut-être que je n'ai juste pas de parents parce qu'ils ne voulaient pas de moi. »

Il a tellement souffert de cette situation qu'à son arrivée au secondaire, il a tout fait pour cacher qu'il habitait dans une famille d'accueil. « C'était devenu un secret, je n'en parlais à personne », confie-t-il.

Lors des rencontres de parents, il se cachait pour que ses camarades ne le voient pas en compagnie de sa mère d'accueil. Si cela devait se produire, il disait que c'était sa grand-mère. « Je n'avais pas honte de ma mère d'accueil, j'avais honte d'être en famille d'accueil », explique-t-il avec tristesse, répétant à quel point il aime sa mère d'accueil. « Avec l'âge, je me rends compte que c'était un peu ridicule de se cacher de cela. C'est une famille, je la considère vraiment comme ma mère. »

La maturité l'a aussi aidé à voir que le placement a finalement été une bonne chose pour lui, parce que ses parents n'étaient pas aptes à s'occuper de lui. « Avec du recul, je sais que c'était pour le mieux, et que si j'étais resté avec mes parents, je ne serais peut-être pas la personne que je suis aujourd'hui. »

Mais il ne peut effacer complètement la douleur, qui transparaît sur son visage et dans sa voix, lorsqu'il parle des liens brisés avec sa famille biologique. « Je n'ai jamais vraiment eu de bonnes relations avec eux », se désole-t-il. Depuis plus de deux ans, il a coupé les liens avec sa mère, qui avait une influence négative sur lui, mais il a récemment repris contact avec son père. « Je le vois de temps en temps, il va mieux, il est sur le bon chemin. »

Rêver grand

Des centaines de jeunes de la grande région de Montréal comme Dustin bénéficient du soutien de la Fondation de la DPJ à travers des programmes de persévérance scolaire et de transition à la vie adulte.

« On sait que plus ils ont de diplômes, plus ils ont de chances de briser le cycle de la pauvreté et de transmettre ça à leurs enfants, explique la directrice générale de la Fondation, Fabienne Audette. Mais pour réellement aider ces jeunes-là, il faut aussi les aider avec leurs frais d'appartement, de transport, des fois de nourriture. Il faut aller plus loin et enlever le plus d'obstacles possible », précise-t-elle.

Car les obstacles, pour ces jeunes qui portent souvent un lourd fardeau en raison de leur situation familiale, sont nombreux. « Ce sont des jeunes avec de gros traumatisme, qui ont des tristesses immenses, des déceptions, des abandons », constate-t-elle. À cela s'ajoutent parfois des troubles de comportements ou d'attention, qui compliquent encore leur parcours.

Elle trouve essentiel que ces jeunes puissent eux aussi vivre des petits moments magiques et rêver grand. Il s'agit parfois de petits détails, comme de payer de l'équipement à un jeune qui n'aurait pas les moyens autrement de se joindre à une équipe sportive, ou d'octroyer un budget à une jeune fille pour lui permettre d'assister à son bal des finissants.

Des bourses sont également remises aux finissants de tous les niveaux pour les récompenser de leurs efforts,

lors du Grand Gala Persévérance qui avait lieu jeudi soir. « On a remis plus de 50 000 \$ à 325 jeunes », affirme fièrement Mme Audette, qui a été touchée par la « force de leur message » pour encourager les plus jeunes à aller au bout de leurs rêves.

Les montants individuels de ces bourses ne sont pas très élevés, reconnaît-elle, mais ils permettent néanmoins aux jeunes de se faire plaisir et de se sentir valorisés. « La Fondation va souvent avoir le rôle que le parent aurait, illustre-t-elle. Plusieurs parents vont donner un cadeau à la fin de l'année pour souligner l'effort et les beaux résultats scolaires des enfants. C'est un peu ça l'idée. Le jeune, ça lui permet de dire : "Ça, c'est à moi. Je vais aller faire avec cet argent ce dont je rêve depuis des mois." Des fois, ça va être un jeu vidéo, une paire de chaussures — c'est très tendance en ce moment — ou une activité spéciale. »

Si Mme Audette est convaincue de la nécessité de son programme, elle constate néanmoins qu'il faut faire plus. Beaucoup plus. « Il faudrait aussi qu'il y ait un travail de fond au niveau des structures de la DPJ, conclut-elle. On fait partie d'un écosystème, on pense qu'on a une contribution intéressante, mais on ne pourra pas tout régler à nous seuls. »

LEDEVOIR

La culture à l'école

NORMAND

BAILLARGEON



Le plus récent rapport de l'Office québécois de la langue française (OQLF) a suscité de légitimes inquiétudes sur le déclin du français. Avec raison, on a pensé que l'école est sans doute le lieu privilégié pour corriger cette situation, à travers l'éducation et la culture qu'on y transmet.

Je suis bien d'accord. Mais des obstacles se dressent et les connaître est le premier et indispensable pas à faire pour espérer les surmonter.

Des obstacles bien connus. Et d'autres...

Un premier obstacle concerne le personnel qu'il nous faut pour enseigner tous ces domaines de la culture auxquels on pense d'emblée : les arts, la musique, le théâtre, la littérature. On le sait : on manque d'enseignants et cet obstacle ne sera pas facilement franchi. Un deuxième est qu'on ne valorise pas toujours comme il convient ces domaines.

Un autre obstacle concerne les ressources nécessaires pour faire venir cette culture à l'école (par des invités) ou pour amener les élèves vers elle — ce qu'on appelle les sorties culturelles. Pour surmonter cet obstacle, il faudra consentir les budgets nécessaires. Cette fois encore, ce n'est pas gagné.

Mais il y a plus. Car la culture que l'école devrait transmettre, si elle prend au sérieux sa mission, concerne — et on ne le souligne pas assez — tout le curriculum.

La culture, ici, c'est cet ensemble de repères, de connaissances, de familiarités, de mots, d'idées, qui sont partagés et possédés en commun par un peuple, par une population, et qui est une composante majeure

du vivre-ensemble. Cette culture se décline dans tout le curriculum de l'école, en histoire bien entendu, mais partout ailleurs, depuis les sciences jusqu'à l'éducation physique.

La définir avec précision n'a jamais été chose facile et l'est encore moins de nos jours. Plusieurs obstacles apparaissent autour de la définition précise du contenu de cette culture. Que va-t-on transmettre, exactement, et comment justifier ces choix ?

Voici, non sans arguments, le sociologue Pierre Bourdieu qui met en garde contre cette culture qui serait celle des dominants et qui favoriserait ceux qui, par leur seule naissance, en sont familiers. Et qui exclurait les autres. Voici, toujours avec des arguments, des historiens s'indignant de la place faite à des héros aujourd'hui jugés répugnants, de l'absence de tel ou tel événement, d'un « occidentalocentrisme » repéré ici ou là, à proximité d'un nationalisme identitaire, et j'en passe. Voyez à ce sujet les débats autour du musée d'histoire nationale et transposezles à l'école.

Voici cette fois, avec des arguments qui méritent qu'on s'y arrête, mais vivement contestés par d'autres, des philosophes qui insistent pour qu'on fasse la place qui lui revient à ce que l'humanité a fait de mieux et de plus beau, partout dans le monde : ce qu'ils appellent la haute culture.

Mais voici, et encore une fois non sans arguments, des défenseurs de la culture populaire s'inquiétant de la place qu'on lui fera. Quoi ? On parle d'Armand Frappier en science, mais pas de Louis Cyr en éducation physique ? Et où sont donc Félix Leclerc, Vigneault et d'autres, en littérature ou en musique ?

Des solutions

Tout cela dessine un immense défi qui ne peut être surmonté que par des ressources financières.

Mais je suis persuadé, avec, entre autres, en tête ce qu'a fait le mouvement Core Knowledge aux États-Unis, que des experts, des intellectuels et des savants, honnêtes et impartiaux, parviendraient à un très large consensus sur ce contenu culturel et pourraient même produire un Dictionnaire de la littérature culturelle québécoise sur le modèle de celui qu'a produit Core Knowledge sous la direction de E.D. Hirsch Jr. Cela fait, il faudrait implanter ces aspects du curriculum là où ils devraient l'être.

Selon moi (notez, SVP), cela implique que ce sera dans une école où parler français en tout temps va de soi.

Dans une école commune, à une seule vitesse, et fréquentée par tous ceux et celles qui ne peuvent fréquenter l'école anglaise, et ce, jusqu'à 18 ans. Dans une école commune jusqu'au cégep inclusivement. Et

dans une école commune où tout a été fait pour que ces efforts de transmission d'un nécessaire capital culturel — d'un capital culturel plus nécessaire et utile encore si par notre milieu familial ou par immigration on n'y a guère accès — ne soient pas minés par le monde virtuel auquel même les plus jeunes ont si facilement accès. Le vivre ensemble en serait grandement amélioré et avec lui l'égalité des chances et la vitalité de notre langue et de notre culture présente et à venir.

Mais il va de soi que ce ne sont là que mes opinions. Pour savoir si elles font largement consensus, dans ce dossier comme dans tant d'autres, il serait nécessaire pour agir de prendre le temps de réfléchir collectivement. Cela s'appellerait bien entendu une commission Parent 2.0.

Il se pourrait aussi que pour pouvoir correctement faire tout cela, il nous faille un pays...

À écouter : À l'école de Gilles Vigneault, émission dans laquelle l'artiste répond aux questions que lui posent des élèves de l'école primaire qui porte son nom.

LEDEVOIR

Enfants et écrans, une question qui mérite de la nuance et du raffinement

Gare à une surinflation législative et à un paternalisme juridique dans la vie privée des familles québécoises

Marie-Pier Jolicoeur

L'autrice est doctorante en droit des enfants dans l'environnement

numérique à l'Université Laval et à l'Université d'Ottawa.

Lorsque j'ai commencé mon parcours doctoral en droits des enfants dans l'environnement numérique en 2020, on donnait peu souvent une perspective juridique, étatique ou légale aux enjeux entourant l'impact des technologies numériques sur les enfants. Je me retrouvais régulièrement la seule juriste présente dans des colloques ou forums québécois sur ces thèmes. On sonnait l'alarme sur certaines conséquences potentielles, et à l'inverse, on défendait plusieurs possibilités que peut offrir le numérique aux personnes mineures (qui sont encore mieux documentées aujourd'hui qu'à l'époque). Mais les propositions de solutions, au Québec du moins, tournaient généralement autour de l'éducation aux médias et de la responsabilité parentale.

Depuis, les choses ont grandement évolué. La question de légiférer autour du temps d'écran est d'ailleurs pratiquement devenue un enjeu électoral. Je me réjouis, comme chercheuse, que ces questions soient plus présentes dans les médias. Je me réjouis aussi qu'elles soient reconnues comme faisant partie des questions de « santé publique » actuelles. Cependant, je déplore que dans le discours médiatique et politique, on traite encore « du numérique et des enfants » comme d'un grand bloc monolithique, en mélangeant toutes sortes de thèmes distincts, complexes et nécessitant des solutions singulières.

On voit ainsi « écrans et les enfants » comme un seul et même gros problème « à régler », alors que ces questions méritent, selon moi, d'être divisées pour y réfléchir de manière efficace, en tenant compte d'un principe phare en droit de l'enfance, soit celui des capacités évolutives de l'enfant : l'usage excessif du numérique dans la petite enfance ; la place des

technologies numériques en classe et à l'école comme outil pédagogique ; l'utilisation du téléphone personnel à l'école comme outil de distraction ; l'accès aux médias sociaux avant l'adolescence ; l'inclusion des enfants en situation de handicap par les technologies numériques ; la vérification de l'âge sur des sites pornographiques ; la protection des renseignements personnels des enfants ; la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle en ligne ; la dépendance aux jeux vidéo ; la dépendance aux réseaux sociaux ; la cyberintimidation ; l'hyperconnectivité et le droit à la déconnexion des adultes comme influençant l'usage des écrans de la famille, etc.

Bien sûr, ces préoccupations sont souvent connexes et familières, et il existe des « solutions globales » pour certaines d'entre elles (par exemple, l'éducation au numérique ou la réflexion éthique sur la conception d'outils technologiques qui seraient plus respectueux des droits des enfants).

Cependant, à la question « faut-il adopter une loi pour encadrer le numérique chez les enfants ? », pour moi qui m'intéresse aux aspects normatifs de ces questions (même si les analogies sont toujours imparfaites), c'est un peu comme si on se demandait « faut-il adopter une loi pour encadrer les moyens de transport chez les 0-18 ans ? ».

Est-ce qu'il faut réfléchir au rôle du « droit » face à certains, voire plusieurs de ces dossiers ? Certainement. Mais je ne crois pas que des lois soient nécessaires pour tous les défis auxquels font face les tout-petits (environ 0-5 ans), les enfants (6-12 ans) et les adolescents (13-17 ans) dans leur vaste environnement numérique (ce qu'on appelle souvent les « écrans », qui ne sont pas que les réseaux sociaux).

Sinon, sans ces nuances face à la complexité de ces questions, je me range du côté de celles et ceux qui craignent à une surinflation législative et un paternalisme juridique dans la vie intime et privée des familles québécoises.

Et surtout : il faut inviter les enfants dans le débat. Les écouter, et s'intéresser à ce qu'ils ont à dire. Ils sont les principaux intéressés par ces questions !



NATHALIE JULIEN

« Prenez votre temps, rien ne presse ici »

Les devoirs. Les satanés devoirs ! « Nous volons l'enfance à nos enfants et ils ne pourront jamais reprendre ce temps perdu », écrivait Nathalie Julien en 2002. Vingt ans plus tard, elle rage toujours contre toutes ces heures de devoirs scolaires qui bouffaient des « heures de qualité » qu'elle aurait pu avoir à l'époque avec ses deux filles. Et pourtant, Nathalie Julien est elle-même enseignante...

JUDITH LACHAPELLE

La Presse

Enseignante à la maternelle, doit-on préciser. Mais quand même. Même si ses petits élèves n'ont pas encore goûté les joies (!) des leçons et des devoirs, ils sont déjà soumis à la pression du temps, constate Nathalie Julien. « Quand je dois me faire remplacer, je laisse une planification détaillée à la personne suppléante. Et tout en haut de la planification, j'écris : "Prenez votre temps, rien ne presse ici." »

Parfois, il y a des suppléants qui croient que la réussite passe par le nombre d'activités qu'ils vont pouvoir faire dans la journée. Mais avec les jeunes enfants d'âge préscolaire, il faut apprendre la vie.

Nathalie Julien

« On prend le temps de se parler, on prend le temps de s'écouter, on prend le temps d'accueillir les émotions, d'apprendre à les gérer, on prend le temps d'apprendre à attendre son tour... »

Il y a 20 ans, c'est elle qui courait après le temps. « Mon conjoint et moi avons décidé que je travaillerais à temps partiel pendant que les filles étaient petites », se souvient-elle. L'adolescence s'est passée dans un tourbillon de compétitions sportives qui ne lui ont guère permis de

récupérer des heures pour elle. « Même si les enfants sont grands, il faut quand même préparer le souper ! »

Mais le temps a passé. Ses propres filles ont quitté la maison depuis un moment déjà. Dans un an, Nathalie Julien prendra sa retraite de l'enseignement. Finis les horaires stricts rythmés par la cloche ! « Je ne suis pas tannée d'enseigner, j'aime encore ça. Mais je suis tannée d'avoir un horaire. » Une vie à la campagne l'attend, avec quelques jours de suppléance ici et là et du bénévolat.

« J'ai toujours su que le temps est important, dit-elle. Mais aujourd'hui, c'est encore plus vrai. Le temps qui passe ne revient plus. »

EN SAVOIR PLUS

▪ **« Et les loisirs ? Le parascolaire ? Le souper chez grand-maman le jeudi ? Le patin du lundi soir ? Les jeux dans la ruelle avec les copains ? La visite à la bibliothèque municipale ? La recette de muffins avec maman ? Les cours de natation ? L'écoute du bulletin de nouvelles ? PAS LE TEMPS ! Trop de devoirs ! »**

EXTRAIT DU TEXTE DE NATHALIE JULIEN PUBLIÉ DANS LA PRESSE EN 2002



Une commission spéciale sur le temps d'écran chez les jeunes

Il y aura bientôt une commission spéciale transpartisane sur l'utilisation des réseaux sociaux et le temps d'écran chez les jeunes, à l'image de la commission Mourir dans la dignité, qui portait sur les soins de fin de vie et l'aide médicale à mourir. Le Parti libéral, Québec solidaire et le Parti québécois – qui avait déjà demandé que les parlementaires se penchent sur le sujet – ont accepté la proposition en ce sens qui leur a été faite par François Legault samedi. Le premier ministre leur a

envoyé une lettre immédiatement après un vote des militants de son parti réunis en conseil général. Ils ont dilué une proposition de l'aile jeunesse caquiste qui demandait d'interdire l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 16 ans. Ils ont appuyé un amendement pour qu'une commission parlementaire étudie la possibilité d'instaurer une majorité numérique. La lettre de M. Legault était déjà prête ! Bref, c'était réglé comme du papier à musique.

**le journal
de montréal**

La CAQ (et le Québec) frappe un mur

Remi Nadeau

La détérioration des services de santé, le nivellement par le bas en éducation, les services de moins bonne qualité dans les garderies... les manchettes des dernières semaines font peur. Il faut le rappeler, le Québec se retrouve avec un déficit de 11 milliards \$, et n'a même pas encore identifié les décisions difficiles qui devront être prises pour réduire les dépenses.

Dans les dernières années, au Québec, nous avons libéré des accusés en raison de notre incapacité à faire fonctionner le système judiciaire dans des délais raisonnables.

Nous devons annuler une chirurgie sur dix chaque jour en raison d'horaires trop rigides et de personnel insuffisant.

Des hôpitaux de région doivent transférer des patients à l'extérieur de leur territoire, incapables de se sevrer du personnel des agences privées.

Un rapport a démontré une détérioration de la qualité des services de garde, et les parents qui se butent encore à un manque de places pour leur bambin doivent s'astreindre à des contorsions professionnelles.

L'informatisation des services de l'État crée une succession de dépassement de coûts et de ratés.

Il n'est toujours pas possible de créer une liste fiable et précise pour l'obtention de places dans les services de garde.

MANQUE DE BRAS

Partout, le manque de personnel et d'expertise plombe les services aux Québécois.

Pourtant, le gouvernement Legault a quand même eu de bonnes idées.

Mais il a fallu les tragédies humaines de la pandémie pour qu'il lance des programmes de formation rémunérés et qu'il offre des salaires permettant de recruter des préposés aux bénéficiaires.

Il a fallu plus de deux ans au précédent ministre de la Famille pour constater que certaines procédures devaient être éliminées pour accélérer la mise en chantier de CPE.

Il a fallu un mandat et demi de gouvernement à la CAQ pour comprendre que l'on devait modifier la façon

d'attribuer les contrats dans l'espoir de construire plus rapidement les infrastructures.

Le ministre de la Santé, Christian Dubé, essaie fort, et il doit se montrer persistant.

Il se trouve néanmoins en combat sur tous les fronts, pour faire plier les médecins, les agences de personnel privées, et avec tout ça, il n'y a toujours pas d'entente avec le principal syndicat d'infirmières (FIQ).

Pendant que tous ces changements et autres agences de santé ou de transport se mettront en place, des Québécois subiront chaque jour de nouvelles situations désolantes.

DÉCISIONS DIFFICILES À VENIR

Le pire ? C'est l'an prochain seulement que nous connaîtrons comment le gouvernement compte s'y prendre pour réduire les dépenses et résorber le déficit d'ici 2030.

Un examen de l'ensemble des choix financiers des ministères est entrepris.

Les caquistes, malgré leur bonne volonté, ne disposent plus de marge de manoeuvre.

Et les Québécois sont les plus taxés en Amérique du Nord, le ministre des Finances l'a répété lui-même.

Il y a un mur.

Aucun parti politique ne peut prétendre qu'il pourrait tout corriger en 2026 avec une baguette magique. La CAQ avait vu grand en 2018. Malheureusement, il faudra probablement jeter du lest.

Les maternelles 4 ans, les maisons des aînés, par exemple, prendront possiblement le même chemin que les Espaces bleus.

Il y a du bon dans ces concepts, mais il faut d'abord s'assurer de donner de meilleurs services de base.

Au moment d'aller aux urnes, c'est ce que les Québécois vont avoir en tête.

**le journal
de montréal**

Ce qui ne va pas dans la formation des futurs profs (3)

Dans sa lettre-coup de poing du 21 mai, Pascale Bourgeois ne se contente pas de montrer du doigt le peu de motivation et de curiosité intellectuelle de beaucoup d'étudiants qui se destinent à la profession d'enseignant.

Joseph Facal

Espérons que la sortie de Mme Bourgeois déliera les langues, secouera cette orthodoxie, permettra de faire entrer de l'air frais. Il faut aussi souhaiter qu'elle ne subisse pas de conséquences fâcheuses pour avoir dit le fond de sa pensée.

Elle met aussi en cause la doctrine dominante dans les facultés qui les forment, ici comme ailleurs.

Les deux aspects sont liés dans un cercle autoreproducteur : ces étudiants sont partiellement le produit de cette doctrine éducative, qu'ils apprennent maintenant, et qui fondera leur pratique professionnelle ultérieure.

DOCTRINE

Je vous ai parlé samedi de la façon assez traditionnelle dont j'enseignais, qui était celle que j'avais connue comme écolier. Nous sommes rendus ailleurs et je n'y vois pas un progrès.

Que mange en hiver cette doctrine – appelée constructivisme, et dont il existe plusieurs variantes – qui domine désormais dans les facultés d'éducation ? Voici en gros.

Chacun construit ses connaissances. L'enseignant est donc moins là pour transmettre un savoir objectif et préexistant, mais davantage pour accompagner l'enfant dans sa quête personnelle.

Tout est centré sur l'enfant et ses besoins. Tout devient personnel, donc subjectif et relatif, d'autant plus qu'il n'y a pas deux enfants pareils. C'est l'environnement scolaire qui doit s'ajuster à lui et non l'inverse.

Forcément, si les désirs ou les « besoins » de l'enfant priment, on marginalise, voire on évacue souvent, des notions comme l'efficacité, les moyennes de groupe, la validation par l'expérimentation, les évaluations comparées, etc.

Quand il arrive à l'université, ce jeune est tout étonné de voir qu'on n'y fonctionne pas comme à l'école qu'il connaît depuis la maternelle. Il se met alors à exiger que l'environnement s'adapte à lui... et obtient souvent gain de cause.

Cette doctrine prédomine non seulement dans les facultés d'éducation, mais au ministère, chez les conseillers pédagogiques, les syndicats, les organismes chargés de conseiller les élus, etc.

Dans le monde universitaire, ceux qui ne la partagent pas auront du mal à trouver des postes ou à obtenir du financement pour leurs recherches.

S'y opposer, c'est évidemment être « nostalgique », « réactionnaire », de « droite », « élitiste », adepte du « bourrage de crâne », etc.

On comprend donc la levée de boucliers suscitée par la décision de Bernard Drainville de créer un institut d'excellence qui recenserait les pratiques éducatives les plus efficaces en se fondant sur des données probantes.

SUITES

Incidemment, pour ce qui est des résultats impressionnants des enfants québécois aux tests PISA, ils sont à prendre avec un grain de sel de gros calibre en raison des hauts taux de non-participation de beaucoup d'écoles publiques et de la difficulté à réconcilier ces scores avec des taux de diplomation beaucoup moins spectaculaires.

Espérons que la sortie de Mme Bourgeois déliera les langues, secouera cette orthodoxie, permettra de faire entrer de l'air frais.

Il faut aussi souhaiter qu'elle ne subisse pas de conséquences fâcheuses pour avoir dit le fond de sa pensée.

La liberté académique et la loi 32, il faut que cela veuille dire quelque chose pour vrai.

**le journal
de montréal**

Le Québec est malade

Le Québec est malade.

Emmanuelle Latraverse **Analyste politique**

Malade de bureaucratie, malade d'absence d'imputabilité, malade d'une colère qui vire à la violence.

Santé, garderies, éducation, santé mentale de nos ados, violence armée dans nos villes, on traite ces enjeux en silo. Ils reflètent plutôt une dérive collective qui exige une introspection.

TROP

Nos gestionnaires de la Santé ne savent tellement plus où caser leurs patients qu'ils ont envisagé de faire payer les aînés qui refusent d'être exportés à des lieues de leurs proches.

Nos garderies ne savent tellement plus comment gérer leurs listes d'attente qu'on reporte, encore, la fameuse liste d'attente centralisée par crainte d'un « bordel ».

Nos enseignants ne savent tellement plus comment affirmer leur autorité sans brimer l'enfant et le lot d'enjeux qu'il traîne avec lui qu'ils se font lancer des chaises par la tête.

Nos parents sont tellement exaspérés qu'ils se font justice eux-mêmes.

Nos ados se morfondent, se perdent et s'enlisent tellement dans les conflits et les miroirs de leurs écrans que le premier ministre propose une commission parlementaire transpartisane pour leur trouver des solutions.

Trois jeunes hommes se tuent à coups de couteau pour une affaire de coeur dans une ruelle.

Des hommes battent et tuent de plus en plus leurs femmes.

Et ultime cerise sur le sundae, les villes s'apprêtent à surtaxer les immatriculations dans la Communauté urbaine de Montréal parce que nos sociétés de transports sont dans le trou.

Mais ça, c'est une autre histoire, ou est-ce vraiment le cas ?

Le proverbial verre collectif déborde depuis longtemps, trop longtemps.

ÉCHEC COLLECTIF

Quand autant de mailles du filet collectif censé former notre société nous abandonnent, il y a lieu de s'interroger.

Il est tentant de blâmer la bureaucratie. Tentant aussi d'affirmer qu'il n'y a aucun rapport entre des fonctionnaires qui pensent que c'est une bonne idée de sortir de force les patients d'un hôpital et un jeune du Plateau qui sort un couteau dans une dispute de coeur.

Mais il y a un fil conducteur dans tout ça, aussi ténu soit-il.

C'est le malaise d'une société où c'est toujours la faute des autres.

La faute des agences qui saignent le système de santé, la faute des « problèmes techniques », la faute de la peur d'être sanctionné quand on a fait son possible dans une situation difficile, la faute des écrans, la faute de l'inflation qui rend les fins de mois cauchemardesques, la faute de, la faute de, la faute de...

JE, ME, MOI

L'adage dit qu'il faut un village pour élever un enfant.

Mais il faut aussi une communauté pour aider ses parents.

Et notre filet social devait aider cette communauté à assurer.

Qu'est-il arrivé ?

Le village s'est éparpillé. La communauté s'est morcelée. Et avec le courant, le filet social s'est fracturé pour les mêmes raisons.

Car ce sont des parents, des membres du village et de la communauté qui font rouler ce filet social.

Or, chacun est rentré dans sa cour, s'est recroquevillé dans sa petite cellule, oubliant du même coup l'art de relativiser.

Et si, à force de renoncer à relativiser, nous avons sacrifié nos responsabilités collectives et notre humanité ?

**le journal
de montréal**

L'activisme de Bernard Drainville, une autre distraction caquiste

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je vous annonce qu'après 133 jours d'hospitalisation, je suis rendu dans un centre de réadaptation pour retrouver l'usage de tous mes membres.

Réjeant Parent Syndicaliste, chroniqueur

Le ministre Drainville fait dans l'activisme ces temps-ci alors que je devrai de mon côté faire dans l'activité pour que ma myopathie, conséquence des soins intensifs, devienne chose du passé.

Ces derniers jours, notre ministre de l'Éducation multiplie les apparitions dans les médias, retenant principalement notre attention avec son colloque sur la violence à l'école et son souhait de voir les écoles ne pas sélectionner les élèves pour les projets particuliers.

On aurait pu se réjouir que le ministre qui ne voulait pas entendre parler d'une école à trois vitesses fasse preuve d'une telle ouverture. À l'examen, on réalise que son ouverture demeurera de l'ordre du souhait sans véritable remise en question des impacts de la sélection sur la composition des classes et sur le décrochage scolaire.

Quant à la violence à l'école et à la nécessité d'éduquer les élèves sur les effets du harcèlement et de l'intimidation, le monde scolaire n'a pas attendu le ministre pour s'y attaquer. Toutefois, il faut remarquer que la poussée de violence atteint toute la société et s'observe un peu partout au Canada et dans le monde.

TOUJOURS PLUS D'INÉGALITÉS

Un peu comme les réponses mi-figue mi-raisin de plusieurs pays occidentaux dans le conflit qui oppose Palestiniens et Israéliens, on déplore et on condamne le gouvernement israélien pour les bombardements dans la bande de Gaza. On ne lui impose toutefois aucune sanction et on maintient l'alliance avec celui-ci.

Le ministre de l'Éducation souhaite qu'on ne sélectionne pas pour les projets particuliers, mais il n'entend pas l'interdire. En fait, il nous sert une esbroufe tout en disant aux écoles de faire ce qu'elles veulent. Il y a fort à parier que son souhait demeure lettre morte, malgré les

bénéfices qu'il pourrait apporter à un grand nombre d'élèves.

Selon plusieurs experts, l'inclusion dans une classe avec un projet particulier peut s'avérer une source de motivation qui se répercute positivement sur le parcours scolaire. De plus, une classe mieux équilibrée avec moins du tiers des élèves nécessitant des besoins particuliers fait en sorte que les plus faibles sont tirés vers le haut sans impact négatif sur les plus talentueux.

Cela n'arrivera pas avec l'entêtement de ce gouvernement qui s'obstine encore à ouvrir un bureau du Québec en Israël.

VIOLENCE ACCRUE

Dans les années 1990, mon syndicat d'origine tenait déjà des sessions de sensibilisation sur le harcèlement et l'intimidation pour le personnel et les élèves.

Ce n'est pas un plan mur à mur du ministre qui suffira à résorber la violence. Elle ne s'explique pas seulement par un simple manque d'éducation. Elle se révèle encore plus destructrice au sein de la société.

Oui à la prévention adaptée aux différents milieux.

Mais la répression s'imposera parfois !



Oubliée une 2^e fois dans un autobus scolaire

La fillette de 8 ans est restée toute seule dans le fond de l'autobus pendant que le chauffeur faisait des courses

AGENCE QMI | Une fillette de huit ans a été oubliée une seconde fois dans un autobus scolaire à Roberval, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Je suis sans mots », lance la femme qui s'occupe de l'enfant, Nadia Robertson, en entrevue à TVA Nouvelles.

Elle aurait reçu un appel de l'école le matin mentionnant que sa fille n'était pas en classe.

Connaissant le numéro de téléphone du chauffeur, la femme aurait décidé de le contacter afin de faire des vérifications.

« Il m'a dit "j'ai stationné mon bus devant ma résidence, mais je ne suis pas là. Je suis parti faire des commissions" », explique-t-elle.

Une fois le chauffeur revenu à la maison, il a aperçu la fillette au fond de l'autobus.

« Moi j'envoie mon enfant, j'envoie mon enfant à l'école le matin et je me dis qu'elle est en sécurité », observe M^{me} Robertson.

La femme a porté plainte au Centre de services scolaires du Pays-des-Blouets.

Un premier événement s'est produit en octobre dernier avec le même chauffeur.

SUSPENSION POUR LE CONDUCTEUR

La compagnie Autobus Néron a mentionné à TVA Nouvelles par téléphone prendre la situation très au sérieux.

Le conducteur sera suspendu pour une durée de trois jours. Une note sera égale-



CAPTURE D'ÉCRAN, TVA NOUVELLES

Nadia Robertson, responsable de la fillette oubliée, aurait espéré un changement de conducteur d'autobus ment rajoutée à son dossier.

Selon M^{me} Robertson, ces mesures ne sont pas suffisantes.

« J'aurais aimé que la petite finisse son année scolaire, mais pas avec le même conducteur », mentionne-t-elle.

Autobus Néron souligne que le conducteur en question éprouve des remords sincères.

La compagnie de transport et le centre de services scolaire ont procédé à des rappels préventifs auprès de tous les conducteurs d'autobus afin de s'assurer qu'un événement du genre ne se reproduise plus jamais.



JUST FINE, 17 JUIN 2024, TVA NOUVELLES

Le conducteur de l'autobus employé par Autobus Néron a été suspendu trois jours.

Mylène Moisan

Un Salon du livre pas comme les autres

Par Mylène Moisan, Le Soleil

CHRONIQUE / Jean-Pierre Veillet est obsédé par la lecture, plutôt par l'importance de la lecture, tellement qu'il parcourt des milliers de kilomètres dans sa Prius rouge pleine à craquer de bouquins, allant d'un salon du livre à l'autre.

Il les fait tous.

Mais, comme il est auteur et éditeur indépendant, il doit se colletailler avec les grosses maisons d'édition, croiser les doigts pour pouvoir obtenir un kiosque, prier pour qu'il ne soit pas dans un coin perdu où personne ne circule. Quand il est chanceux, il réussit à avoir une place à côté des toilettes, c'est passant.

Juste de pouvoir y être relève du tour de force. «Ce n'est pas facile d'être reconnu, de voir son travail reconnu. On dit aux auteurs indépendants qu'ils n'ont pas leur place [dans les gros salons], et les règles se resserrent de plus de plus en plus. C'est de plus en plus difficile d'être reconnu et d'aller rejoindre les lecteurs.»

Alors Jean-Pierre, qui n'est pas du genre à s'apitoyer sur son sort, a eu l'idée de monter son propre Salon du livre. L'idée lui était venue avant la pandémie, il avait fait des démarches qui n'ont pas abouti, jusqu'à ce qu'il décide de fonder en février le Regroupement des auteurs et éditeurs indépendants du Québec et de plonger tête première dans l'organisation de ce salon, sans trop savoir dans quoi il s'embarquait.

Il a planché sur le projet pendant des mois, contacté des amis auteurs comme Jocelyne Cazin et Jean-Pierre Cloutier pour venir donner des conférences, trouvé des commanditaires.

Exprimez-vous. Laissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

Et des jeux gonflables.

Depuis vendredi, pendant toute la fin de semaine, presque une quarantaine d'auteurs et une dizaine de maisons d'édition indépendantes sont installés à l'aréna Joanie-Rochette de Berthierville, d'où il vient et où il vit. Je lui ai parlé vendredi en début d'après-midi, la tornade

des élèves du primaire et de la maternelle venait de partir, presque 500 mousses.

C'est ça qui passionne Jean-Pierre, les enfants, trouver le chemin pour qu'ils ouvrent un livre, pour qu'ils s'ouvrent à la lecture. Méchant défi en cette ère de téléphones qu'on dit intelligents. Pour inviter les jeunes à entrer dans son univers littéraire, il fait le clown, littéralement, pour d'abord entrer dans leur univers à eux.

Je vous avais raconté son histoire la première fois en avril 2018, pendant le Salon du livre de Québec, j'étais fascinée par ce clown qui fait lire les enfants. Il avait imaginé, écrit et illustré des livres pour les jeunes, dont une série de science-fiction, Lielos, accompagné d'un jeu de cartes avec une galerie de personnages.

Certains créés par des jeunes.

Je vous ai aussi parlé de lui quelques années plus tard, alors qu'il déplorait qu'il est de plus en plus difficile d'avoir un kiosque dans les traditionnels salons du livre, où les éditeurs indépendants ne font pas le poids devant gros joueurs de l'industrie. C'est d'autant plus préoccupant qu'ils ont davantage besoin d'exposition, leurs livres se rendant peu en librairie.

C'est à ça que Jean-Pierre a voulu remédier. «Avec le Regroupement, ça permet de nous réunir collectivement, ça nous permet d'aller dans les écoles, de voir nos façons de faire. Il y a des gens qui ne sont pas en librairie, ça permet de promouvoir leurs livres et ça permet aussi de trouver un but aux enfants, de les faire lire.»

Je vous dis, c'est son obsession. «Des fois, si ça vient d'ailleurs que l'école, il y a des jeunes qui peuvent s'associer à la lecture.»

À force de rouler sa bosse, et de rouler sur les routes du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, Jean-Pierre a réussi à vivre de ses bouquins et de sa maison d'édition, Mine d'art, qui publie aujourd'hui une douzaine d'auteurs. «On est quatre ou cinq maisons d'établies, qui arrivent à vivre de ça. Je ne suis pas le seul.»

Un des buts du salon est qu'ils soient plus nombreux.

Jean-Pierre m'avait prévenue par Messenger en décembre, il venait de redonner vie à son rêve de «créer un big Salon du livre à Berthierville». Il y est parvenu, a même réussi à ajouter au programme une allocation de la ministre de la région, Caroline Proulx. Pour lui, et pour les auteurs indépendants, c'est une sorte de consécration.

C'est pas parce qu'on est petit qu'on ne peut pas rêver gros.

Pour réagir à cette chronique, écrivez-nous à opinions@lesoleil.com. Certaines réponses pourraient être publiées dans notre section Opinions.

Point de Vue

Les bibliothèques publiques : alliées des parents pour des apprentissages durables

Par Eve Lagacé, directrice générale de l'Association des bibliothèques publiques du Québec

POINT DE VUE / En cette Journée mondiale des parents, les bibliothèques publiques québécoises tiennent à lever leur chapeau à tous les parents. Que ce soit en leur apprenant à nouer leurs lacets, à pratiquer leurs multiplications en doublant une recette ou à lire leur livre préféré, le dévouement pour leur bien-être permet d'entrevoir un avenir plus radieux, où chaque enfant grandirait avec les mêmes chances de réussite.

Toutefois, tout n'est pas rose et de nombreux enjeux au niveau de l'éducation préoccupent les Québécoises et les Québécois, comme l'alphabétisation ou le décrochage scolaire. D'ailleurs, 91 % d'entre eux sont d'avis que la société devrait en faire plus pour favoriser la persévérance scolaire.

Alors que le développement des compétences en lecture joue un rôle fondamental dans la réussite éducative de nos enfants et que le plaisir de lire peut avoir une incidence positive sur leur apprentissage, il est essentiel d'accorder à la lecture une place prioritaire. Si cet apprentissage est sans contredit une mission centrale des institutions scolaires, les familles et les communautés peuvent aussi y contribuer de manière importante.

Le rôle des bibliothèques : accompagner à la fois parents et enfants

Les bibliothèques publiques sont justement là pour accompagner les parents et leurs enfants. Elles jouent un rôle crucial dans la réussite éducative des petits et des grands, en offrant un accès à l'information, à la culture, à des activités et à des ressources d'apprentissage de qualité, en plus de soutenir les parents dans le développement de leurs enfants.

Saviez-vous que votre bibliothèque locale offre gratuitement plusieurs programmes pour permettre aux enfants d'apprendre et pour aider les parents à endosser leur rôle d'éducateurs plus aisément? Citons *Une naissance un livre*, *Biblio-Jeux*, *Trouve-Livre* et *Biblio-*

Famille, qui permettent aux parents d'être mieux outillés grâce à des activités ludiques et variées comme lire, chanter ou jouer. Ces programmes prédisposent à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, et permettent donc de réduire le risque d'abandon scolaire dès le plus jeune âge.

Participez à la conversation Laissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

En effet, les parents sont les premiers éducateurs dans la vie de leurs tout-petits. Toutefois, à travers la province, 21 % des parents d'enfants de 0-16 ans ont de faibles ou de très faibles compétences en littératie.

Il est donc pertinent de rappeler que la bibliothèque offre sans discrimination des services pour répondre à leurs besoins et leur donner les outils nécessaires.

Une présence rassurante et inclusive

La population québécoise souhaite que la société en fasse plus pour favoriser la persévérance scolaire. Heureusement, les bibliothèques publiques font partie de la solution. Elles vous attendent à bras grands ouverts de jour, de soir ou de fin de semaine, gratuitement et sans discrimination !

Elles s'engagent à rendre leurs collections vivantes et captivantes, leurs services nombreux et diversifiés et à toujours susciter l'intérêt de leurs communautés pour l'éducation et l'apprentissage.

En encourageant l'amour de la lecture, en soutenant le bien-être et le développement, en tirant parti des ressources des bibliothèques, chaque parent peut contribuer significativement à la réussite de leurs enfants et à leurs futurs. Alors, les parents, venez : les bibliothèques sont là pour vous!

Eve Lagacé, directrice générale de l'Association des bibliothèques publiques du Québec

La nouvelle école de Stoneham devra s'installer ailleurs

Marika Wheeler

Le site choisi pour construire la nouvelle école primaire à Stoneham ne sera pas retenu, en raison d'une facture inattendue. Le terrain aurait nécessité que la Municipalité débourse quatre millions de dollars en travaux préparatoires.

Il ne s'agit pas d'un enjeu de terrains contaminés, tient à rassurer le maire de Stoneham-et-Tewkesbury, Sébastien Couture, mais plutôt d'un problème de solidité des sols.

C'est vraiment l'épaisseur du remplissage qui fait en sorte que pour la solidité des fondations de la future école, ce n'est pas adéquat, explique-t-il.

Il fallait sauter tout de suite au plan B, affirme celui qui qualifie de faramineux les coûts pour planter des pieux.

La Municipalité et le Centre de services scolaire (CSS) des Premières-Seigneuries sont donc à la recherche d'un autre terrain pour la future école, fait-il savoir.

Le CSS des Premières-Seigneuries refuse de commenter la situation davantage.

Informations connues tardivement

Des tests de forage ont été réalisés avant l'annonce officielle en septembre dernier, mais selon le maire, c'est seulement plus tard, lors d'analyses plus poussées, que les ingénieurs du CSS ont constaté que le site comportait des problèmes de sol importants.

Pourquoi à ce moment-ci? C'est vrai qu'on aurait aimé le savoir avant. On va se réajuster probablement pour le prochain choix, pour s'assurer qu'il n'y a pas d'enjeu là-dessus, mais on l'a peut-être su un peu tard, honnêtement.

Selon la Loi sur l'instruction publique, la Municipalité est tenue de fournir un terrain en état de construire à un centre de services scolaire, explique-t-il.

Autre terrain recherché

Les travaux ne sont pas admissibles à des subventions, affirme Sébastien Couture. Avec un budget annuel de

19,5 millions de dollars, la Municipalité ne peut assumer la facture salée de 4 M\$, soutient-il.

Comme mère d'un élève en maternelle à l'école du Harfang-des-Neiges, Geneviève Moreau, est soulagée d'apprendre que la Ville tente de trouver un plan B.

C'est sûr que de devoir demander aux citoyens de déboursier pour faire une école, c'est moins intéressant, affirme-t-elle, tout en reconnaissant qu'il y a un réel besoin pour une nouvelle école.

Je ne crois pas que c'est à nous de déboursier pour ça. On s'entend que quatre millions, c'est une bonne somme.

Sébastien Couture indique que deux à trois autres terrains sont actuellement étudiés, et qu'une décision devrait être prise dans les prochaines semaines ou mois.

On va s'assurer d'avoir du roc près, laisse-t-il tomber, sourire en coin.

Le maire ne souhaite pas identifier les scénarios envisagés, mais évoque des sites de gros bon sens. Il fait savoir que l'école pourrait s'installer près de quartiers résidentiels pour permettre aux enfants d'y aller, en transport actif, par exemple à pied, de manière sécuritaire.

À sa connaissance, l'agenda actuel avec une ouverture prévue en 2027 est maintenu.

Projet de 31,2 M\$

En septembre dernier, le député caquiste Sylvain Lévesque, le CSS et le maire annonçaient le projet de 31,2 millions de dollars pour la construction d'une école primaire de 18 classes (environ 430 élèves) comportant un gymnase double sur les terrains de l'ancien garage municipal sur le chemin de la Compagnie.

Le site avait été vanté en étant idéal de par sa proximité avec les deux écoles existantes, sa taille et sa vue sur les montagnes.

Éducation

Pas de sortie «ludique» avant le 21 juin: une directive fait sourciller

Par Daniel LeBlanc, Le Droit

Une directive formulée par le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées (CSSCV) pour les sorties de fin d'année suscite l'incompréhension, voire la frustration de membres du personnel et du syndicat des enseignants.

L'organisation a décidé qu'en raison des grèves qui ont privé les élèves de 23 des 180 jours du calendrier scolaire l'automne dernier, le temps d'enseignement devait être maximisé.

Il a donc été déterminé que les activités ou sorties «exclusivement ludiques» prévues durant les heures de classe ne pouvaient se tenir que lors du dernier jour de classe, le 21 juin.

«Cependant, rien n'empêche les écoles d'organiser des activités ou des sorties, incluant un volet pédagogique, pendant les jours et les heures de classe, justifie le CSSCV par écrit. À titre d'exemple, des sorties au musée, au théâtre ou sur une base de plein air sont prévues par certaines écoles avant la dernière journée de classe.»

Par sorties exclusivement ludiques, on entend des activités telles que le parc aquatique Mont Cascades, le parc d'attractions La Ronde, le centre d'escalade Altitude Gym ou le centre d'amusement Cosmic Adventures, à titre d'exemple. «Des bâtons dans les roues des profs»

La directive n'impressionne guère le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO), qui y voit là une façon de «mettre des bâtons dans les roues des profs» et pointe entre autres du doigt les directions d'établissement.

«C'est un peu particulier, les directions gèrent ça à leur façon. Il y a deux poids, deux mesures. [...] C'est tellement concentré le même jour que ça crée des problèmes de transport par autobus, des enjeux de réservation. Calypso, ça a beau être gros, tu n'y entres pas toutes les écoles en même temps», explique la présidente Nathalie Gauthier.

Allant plus loin, le SEO rappelle que si les enseignants sont régis par plusieurs encadrements légaux, comme le régime pédagogique, la convention collective et la Loi sur

l'instruction publique, il n'en demeure pas moins que l'employeur a aussi la responsabilité de s'assurer que les mécanismes sont respectés.

«Est-ce que les directions qui ont décidé que ce type de sortie ne pouvait se faire qu'à la dernière journée (de l'année) ont consulté les enseignants? C'est dans l'entente locale, ils doivent consulter les profs sur plusieurs motifs, dont les activités, quand on se déplace, explique-t-elle. Et s'ils ont montré patte blanche, que le personnel a été consulté, ensuite la direction doit aller voir le conseil d'établissement, selon l'article 87 de la Loi, pour l'approbation.»

Cet article stipule que «le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école».

Encore là, si toutes ces étapes ont été suivies, Mme Gauthier plaide qu'on «ne peut pas non plus se soustraire à un contrat de travail, qui lie deux parties», faisant allusion à un article de la convention collective nationale qui souligne que «le ministère, la FAE, le centre de services et le syndicat reconnaissent l'importance d'organiser et de tenir des activités étudiantes, de façon à favoriser le développement personnel et social de l'élève [...] et que l'apport des enseignantes et enseignants à l'organisation et à la tenue des activités étudiantes est important à la réussite de celles-ci».

«Là où on a un un problème, c'est: "est-ce que c'est de favoriser l'implication des profs quand on leur met des limites et des balises? Est-ce que c'est ce qu'on a trouvé de mieux pour les sorties des élèves?" De telles sorties, c'est souvent aussi une occasion de faire vivre (aux jeunes) une expérience dans un domaine qui passionne l'enseignant, une expérience que certains enfants n'auront pas la chance de revivre, lance-t-elle. Peut-être n'est-ce pas pédagogique, mais ça respecte la mission de

l'école québécoise: instruire, socialiser et qualifier. Quel bon moment pour échanger et socialiser, ces sorties-là.»

Des airs de «vengeance», pense le syndicat

Selon Nathalie Gauthier, cette directive en vigueur au CSSCV «ressemble étrangement à une certaine vengeance des directions d'établissement».

«Elles se disent: vous n'avez pas voulu organiser les sorties au début de l'année (lors des moyens de pression et de la grève), maintenant, organisez-vous avec la dernière journée d'école. Moi, ça me trouble, je vois difficilement comment on peut en arriver à une telle décision en respectant tous les encadrements légaux», déplore-t-elle.

La présidente du SEO ajoute que par ailleurs, il est de coutume rarissime que les sorties de fin d'année ont lieu le tout dernier jour du calendrier scolaire.

«Parce que si la météo n'est pas de la partie, on n'a pas de marge de manœuvre pour la reporter. Imaginez

comment les enfants vont être déçus si c'est ce qui arrive. Les jeunes ont souvent des étoiles dans les yeux. [...] Et les profs, après les trois ans de pandémie (2020 à 2022) avaient hâte de revivre ces activités-là», conclut-elle.

Ailleurs dans la région

Une consigne aussi précise n'est pas en vigueur ailleurs, du moins au Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO).

«Pour les sorties scolaires, il n'y a pas eu de consigne afin que les sorties ludiques se tiennent la dernière journée de l'année scolaire. Par contre, lors de la mise en œuvre du plan de rattrapage, il a été indiqué que les sorties scolaires des établissements scolaires devaient être réfléchies de manière à ne pas pénaliser le temps de classe pour les élèves», indique-t-on.

Ailleurs dans la région, des sorties scolaires exclusivement ludiques ont notamment lieu à la mi-juin.

LEDEVOIR

Les Kebs contre-attaquent

JEANFRANÇOIS LISÉE



L'avantage avec les familles nombreuses, c'est qu'elles nous permettent de mesurer les changements sur une longue période. Isabelle Létourneau et son conjoint, Vincent Hubert, ont vu leurs enfants grandir pendant 18 ans dans une même école primaire, publique et francophone, à Montréal. À la fiesta organisée à la fin de chaque année, ils ont vu fondre la place donnée aux chansons francophones. Chaque année à Noël, un chœur d'enfants du primaire apprenait et présentait une chanson de Leclerc — comme *Le train du Nord* — ou de Vigneault. Le budget a été comprimé.

Allant conduire et chercher leurs bambins, le couple a constaté que l'anglais, jadis absent hors des cours lui étant consacré, est devenu un outil de communication fréquent entre enfants. On leur a signalé deux cas où des enfants ont été exclus d'un groupe informel d'élèves, dans la cour de récréation, car leur connaissance de la langue anglaise n'était pas assez forte. « On a vu une sorte de dégradation, disent-ils, et ça s'est comme étioilé, le lien entre la langue et la culture. »

Lecteurs du Devoir, ces parents ont constaté en lisant en février ma chronique « Identité anti-québécoise » qu'ils n'avaient pas la berlue, et qu'ils n'étaient pas seuls. Avec deux autres parents, ils se sont mis à la recherche de solutions et ont présenté au conseil d'établissement de leur école une liste d'actions visant la « valorisation du français et de la culture québécoise ». Le conseil l'a adoptée.

La francoresponsabilité

Parmi leurs propositions, celle d'emprunter une technique utilisée pour la valorisation de l'environnement. On demande aux élèves d'être écoresponsables ? Montrons-leur comment être

francoresponsables en désignant une enseignante responsable de la francoresponsabilité ! Ils constatent qu'une enseignante enlève des points aux élèves qui utilisent l'anglais entre eux dans la classe. Pourquoi ne pas généraliser la pratique ? (J'ajoute : l'appliquer aux autres langues aussi ?) Ils notent aussi qu'il arrive que lorsque des élèves s'adressent à eux en anglais, des enseignants répondent en anglais. Ils souhaitent que le signal inverse soit envoyé.

Ils veulent documenter le caractère anecdotique ou répandu de ce qu'ils appellent « l'intimidation linguistique », en insérant une question à ce sujet dans le questionnaire existant sur les autres formes d'intimidation à l'école, permettant ainsi d'obtenir un portrait du phénomène et d'en suivre l'évolution d'une année à l'autre.

Constatant que, lors d'activités spéciales et au service de garde, la musique choisie par les responsables est majoritairement anglophone, ils proposent d'inverser le choix, et de faire de la fiesta de fin d'année une fiesta francophone, pour lier la langue française à la notion de plaisir. Parents et enfants seraient invités à y chanter une chanson d'au revoir, en français, pour ceux de 6e année, lorsqu'ils traversent, comme c'est déjà la coutume, la haie d'honneur des finissants.

Le conseil d'établissement a aussi choisi de prendre prétexte du Mois de la Francophonie, en mars, pour lancer plus tôt dans l'année un concours d'affiches illustrant une expression francophone, les meilleurs remportant des livres (en français). Il est question aussi d'organiser un karaoké de chansons québécoises et un moulin à paroles, concours d'art oratoire adapté aux différents niveaux.

Un journal étudiant préparé par des élèves et des parents serait une autre façon d'utiliser la langue, et un artiste francophone du quartier pourrait être invité à venir présenter sa production culturelle. La chorale du temps des Fêtes serait de retour, avec une chanson du répertoire québécois. La Journée nationale des patriotes en mai ne devrait plus n'être qu'un jour férié, mais plutôt l'occasion d'expliquer le combat et les idées de ces précurseurs.

Des fêtes présentent la diversité culturelle de l'école et doivent continuer de le faire. Mais il faut veiller à ce que la culture québécoise y ait une place de choix. « Des élèves nés ici ou vivant ici depuis longtemps sont fiers de présenter aux autres élèves leur coin de pays. Il ne faut pas les en empêcher », écrivent les parents.

Certains des superhéros de Marvel pourraient-ils céder leur place à des figures québécoises dans les classes ? Et de citer Louis Cyr, Maurice Richard...

La directrice de l'école, Daphnée Landry, a présenté cette semaine les initiatives de son conseil d'établissement aux représentants de 25 autres écoles de Notre-Dame-deGrâce. On me rapporte que la réception fut enthousiaste. Comme si ces actions répondaient à un réel besoin.

Une année de Québec intensif ?

Ils ont également observé un phénomène paradoxal en 6e année, moment où les élèves peuvent opter pour un semestre d'anglais intensif. Seuls les élèves de 5e qui ont de bons résultats en français et dont la langue d'usage à la maison n'est pas l'anglais peuvent y

accéder. Comme il y a trois classes par niveau, suffisamment d'élèves se qualifient pour que deux des trois classes de 6e soient pourvues.

Mais cela a pour résultat de laisser dans la classe ordinaire restante ceux dont la qualité du français est la plus faible et ceux qui parlent anglais à la maison, donc ceux qui ont culturellement le moins de contact avec la québécoisité. Résultat : l'émergence de l'anglais comme langue commune entre élèves qui ne sont pas en anglais intensif. Dilemme.

Une solution, boiteuse, est de fermer une des classes intensives d'anglais pour que davantage de francophones restent dans les groupes réguliers. Vincent Hubert en a une autre, bien meilleure (note à Bernard Drainville, pour ce qui suit, sors ton surligneur) : transformer la classe régulière en classe intensive de langue et culture québécoises. Pendant que leurs copains francophones s'initient à l'anglais, à Sherlock Holmes et à Taylor Swift, les autres plongeraient dans les aventures imaginées par nos auteurs jeunesse, découvriraient des émissions pour enfants de Télé-Québec, apprendraient qu'il existe de la radio et de la télé en français. J'ajoute : qu'on les emmène aux sucres, au Carnaval. On pourrait même leur organiser une semaine dans une famille et une école de Trois-Rivières, Saint-Georges de Beauce ou Saguenay. Bernard, pense-y, ça pourrait être un de tes grands legs !

Jean-François Lisée est chroniqueur. Il a dirigé le PQ de 2016 à 2018. Il a publié Par la bouche de mes crayons. jflisee@ledevoir.com.

Athlétisme scolaire | Kim Turcotte poursuit sa lancée

Alain Faucher



Kim Turcotte Gracieuseté Polyvalente de Disraeli

Kim Turcotte des Gaulois de la Polyvalente de Disraeli a poursuivi sur sa lancée lors du championnat provincial scolaire d'athlétisme tenu récemment Complexe Sportif Claude Robillard de Montréal.

La juvénile, qui aura 16 ans en fin d'année, se mesurait à des filles de 16 et 17 ans. Elle a réussi à prendre part à deux finales.

C'est au lancer du poids qu'elle a le plus excellé en décrochant le septième rang, y allant d'un record personnel de 9,55 mètres alors que son ancienne marque était de 9,02 mètres.

Quant aux 60 mètres haies, elle a pris le huitième rang en vertu d'un chrono de 10,54 secondes, son deuxième meilleur de la saison.

Kim Turcotte se tourne maintenant vers la saison estivale où elle prendra part à l'épreuve d'heptathlon; soit sept épreuves en deux jours, pour tenter de se qualifier pour les jeux de la Légion canadienne qui se tiendront à Calgary en août prochain. Elle amorcera sa saison de compétitions extérieures en mai.

L'école Notre-Dame-du Rosaire inaugure sa nouvelle cour



Sylvio Morin/EnBeauce.com

Par Sylvio Morin, Chef des nouvelles

C'est aujourd'hui que l'école Notre-Dame-du-Rosaire, de Saint Benoît-Labre, a inauguré officiellement sa nouvelle cour d'école, après deux années de planification, de conception et d'exécution.

Ce projet d'embellissement a permis d'adapter un espace de jeux pour les élèves du préscolaire et du premier cycle, d'ajouter une classe extérieure et d'aménager une zone gazonnée avec des tables et des arbres.

Comme l'école accueille plus de 155 élèves du préscolaire et de la 1^{re} à la 6^e année du primaire, le personnel enseignant du troisième cycle s'est penché sur la manière d'améliorer la cour d'école afin qu'elle réponde aux besoins des élèves de tous les niveaux. Des consultations ont d'ailleurs été réalisées auprès du conseil d'établissement et du personnel de l'école afin de déterminer les améliorations pouvant contribuer au développement et aux intérêts des enfants.

« L'équipe-école avait aussi la préoccupation d'être à l'affût des nouvelles pédagogies pour soutenir les élèves dans leurs apprentissages et le développement de leur plein potentiel. C'est ce qui a été au cœur de la conception du projet », a souligné Guillaume Poulin, enseignant et membre du comité d'embellissement de la cour d'école, qui a aussi pu compter sur sa collègue Mélanie Couture et la complicité de la directrice, Marie-Ève Therrien.

Ainsi, un grand module de jeux pour les élèves du préscolaire et du premier cycle, une section de balançoires et du mobilier extérieur ont été ajoutés. Des éléments de verdure se retrouvent dans la cour pour créer des zones d'ombre et contrer les îlots de chaleur. Finalement, un grand gazebo avec un tableau a été installé pour accueillir une classe extérieure.

Appui du milieu

L'école a pu compter sur le soutien de la population et d'entreprises locales pour réaliser le projet. Celui-ci représente un investissement de 140 000 \$ et a aussi été possible grâce à la mesure *Embellissement des cours d'école* du ministère de l'Éducation.

« Une cour d'école adaptée aux besoins des élèves est un atout important dans leur réussite. Je tiens à féliciter l'équipe-école pour leur travail et à remercier les parents et la communauté éducative qui se sont impliqués dans le projet », a ajouté de son côté, Karina Roy, directrice générale adjointe du Centre de services scolaires de la Beauce-Échemin.

Une étudiante de l'école secondaire De Mortagne, championne du monde en patinage synchronisé



Facebook

William Gemme

Madisson Angers, une étudiante de 16 ans à l'école secondaire De Mortagne, est sacrée championne du monde en patinage synchronisé.

La compétition s'est tenu en Suisse à la mi-mars.

Madisson fait du patinage artistique depuis son plus jeune âge, mais cela fait seulement un an qu'elle a commencé à faire du patinage synchronisé.

À peine un an après avoir fait la transition du patinage artistique en solo au patinage synchronisé, Madisson a réalisé l'exploit avec son équipe, les Suprêmes de Saint-Léonard, tout en établissant un record national.

Tout en long de sa saison, elle a su jongler entre ses deux disciplines et un horaire d'école qui était autant chargé.

Plus tôt cette saison, Madisson et son équipe, avaient obtenu une médaille de bronze lors d'une compétition en Pologne, en plus de rafler l'or lors d'une autre épreuve en Finlande.

L'équipe Pattison ID participe pour l'École primaire de Dégelis



Grand Défi Pierre Lavoie

Pattison ID, anciennement Enseignes Pattison participera pour la sixième fois au 1000KM du Grand Défi Pierre Lavoie qui se tiendra du 14 au 16 juin. Cette année, l'équipe a décidé de parrainer l'école Primaire de Dégelis du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

Rappelons que cette épreuve cycliste de plus de 1000 kilomètres vise à encourager les jeunes à adopter de saines habitudes de vie et à soutenir la recherche médicale sur les maladies héréditaires orphelines.

Au cours de ses six années de participation, Pattison ID a versé 51 000\$ à la Fondation du Grand Défi Pierre Lavoie et près de 110 000\$ aux cinq écoles parrainées lors des éditions précédentes.

«L'initiative de l'équipe de Pattison ID est admirable et nous la remercions chaleureusement. Grâce à sa détermination et sa générosité, elle aura un grand impact sur la promotion des activités physiques chez les élèves de notre école primaire. Les fonds qu'elle amassera nous permettront de déployer encore plus [de] ressources permettant aux jeunes de développer de bonnes habitudes de vie», affirme la directrice générale du CSSFL, Nancy Couture.

2024

L'édition 2024 sera marquée par une réduction significative de son empreinte carbone grâce à l'établissement d'un «Village du 1000KM» en remplacement des véhicules récréatifs. Ce village comprendra plus de 200 tentes d'équipes, offrant tous les services nécessaires pour un événement de cette envergure.

L'équipe Pattison ID composée de cinq cyclistes pédalera aux alentours de la ville de Québec, avec le Village du 1000KM installé à l'Université Laval comme point central. Pattison ID est la seule équipe

hors Québec, représentant le Nouveau-Brunswick, et a choisi de parrainer l'école primaire de Dégelis.

Cette décision a été en grande partie motivée par la présence de Luce Lavoie, membre de l'équipe, originaire et résidente de Dégelis. Pédaler et collecter des fonds pour sa communauté est une source de motivation importante. Les fonds recueillis seront entièrement dédiés à l'élaboration et au financement d'un projet de mieux-être pour encourager l'activité physique chez les jeunes de cette école.

Vous pouvez soutenir l'équipe de en faisant un don via le site Internet legdpl.com sous l'onglet 1000km, puis en sélectionnant l'Équipe Pattison ID sous «Les équipes inscrites»

Les membres de l'équipe pour 2024 : Patrick Cormier d'Edmundston, 4e participation, Luce Lavoie de Dégelis, 3e participation, Jennifer Cassidy d'Edmundston, 3e participation, Michel Serry d'Edmundston, 1re participation, Jacque Duguay de Montréal, 1re participation.

Lors de l'annonce le 5 septembre, le CSS indiquait que le nouveau bâtiment était nécessaire, car les deux écoles du territoire sont pleines à craquer. Des locaux spécialisés, tels que des classes de musique ou d'anglais, ont dû être sacrifiés pour faire des classes.

Entrepôt municipal

Le site de l'ancien garage est actuellement utilisé comme entrepôt municipal. Pour faire place à la nouvelle

école, sa relocalisation était prévue au coût de 5 millions de dollars.

Compte tenu de l'abandon du projet d'école sur le site, le maire indique que l'entrepôt restera sur place.

Il y voit néanmoins une belle occasion de développer des projets pour des infrastructures sportives, comme un terrain de basketball ou un terrain de balle, évoque-t-il.

L'école Pierre-Bédard sera complètement reconstruite au coût de 214 M\$

MARC-ANDRÉ COUILLARD

macouillard@coupdoeil.info

ACTUALITÉ. Contrairement à ce qui avait été initialement annoncé par le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) en 2020, l'école secondaire Pierre-Bédard, située à Saint-Rémi, ne sera pas agrandie. En effet, un tout nouveau bâtiment plus vaste remplacera l'école existante, ce qui représente un investissement de 214,2 M\$.

Le nouveau bâtiment pourra accueillir environ 1160 élèves, soit environ le double du nombre actuel d'élèves qui fréquentent cette école.

CONSTRUIRE EN NEUF PLUTÔT QU'AGRANDIR ET RÉNOVER

La décision de construire un nouveau bâtiment plus grand, plutôt que de conserver l'école actuelle et de l'agrandir, a été prise en raison de la vétusté du bâtiment actuel, de la croissance du nombre d'élèves et de la nécessité de leur offrir un milieu de vie sain, sécuritaire, stimulant et adapté à leurs besoins, précise le CSSDGS dans un communiqué.

«La construction d'un nouveau bâtiment est la solution la plus responsable, assure la directrice générale du CSSDGS, Kathlyn Morel. Elle permet de maximiser la sécurité de la communauté de l'école, d'assurer la stabilité éducative des élèves et du personnel pendant les travaux, de diminuer les délais, en plus de représenter des économies substantielles de coûts de construction.»

UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA RÉUSSITE

Le nouveau bâtiment offrira des espaces communs et pédagogiques qui favoriseront la socialisation et le sentiment d'appartenance des élèves à leur école, affirme le CSSDGS.

Le projet comprend aussi le réaménagement complet du site, incluant le stationnement, le débarcadère des autobus et les infrastructures sportives.

EMPLACEMENT

Le nouveau bâtiment sera érigé à l'emplacement actuel des terrains de baseball et de volleyball. Ces derniers seront reconstruits là où se trouve l'école actuelle. De nouveaux terrains de basketball et de soccer seront aussi ajoutés.

En ce qui concerne le terrain de soccer situé au parc des Quatre-Vents, il restera accessible tout au long du projet, assure le CSSDGS.

«Nous sommes fiers d'avoir pu contribuer à ce projet et de le voir se concrétiser, commente la mairesse de Saint-Rémi, Sylvie Gagnon-Breton. Il permettra non seulement de moderniser notre école, mais aussi de renforcer notre vision du développement d'un véritable pôle culturel, éducatif et sportif dans notre ville.»

ÉCHÉANCIER

Comme la nouvelle école sera construite à côté du bâtiment actuel, cela permettra la continuité des activités et le maintien de la capacité d'accueil de l'école pendant les travaux, indique le CSSDGS.

Les travaux doivent commencer à la fin de l'été 2024 et les élèves doivent être accueillis dans leur nouvelle école secondaire dès le mois d'août 2027.

Le nouveau bâtiment offrira des espaces pédagogiques flexibles, adaptées aux stratégies d'enseignement innovantes. Cette image est fournie par le CSSDGS à titre indicatif. Il s'agit d'une version préliminaire. Le résultat final peut différer.

UN PEU D'HISTOIRE

Ce projet d'agrandissement avait été annoncé le 25 septembre 2020. La députée de Sanguinet de l'époque, Danielle McCann, avait annoncé un premier investissement de 10 M\$ pour l'élaboration du dossier d'affaires du projet.

Initialement, la section agrandie de l'école devait être terminée en 2024-2025. Les élèves devaient y être transférés pour permettre la rénovation de l'ancien bâtiment. Le CSSDGS annonce maintenant que ce dernier sera plutôt démolé pour laisser place à un bâtiment neuf.

Le député remet 22 bourses

**GAÉTAN
GENOIS**

gaetan.genois@courrierdeportneuf.com

« Depuis deux ans, on veut donner une petite tape dans le dos aux élèves qui font preuve d'une persévérance particulière. Il y a des élèves qui éprouvent un petit plus de difficulté en chemin, une petite embûche pendant leur parcours », a déclaré le député.

Vincent Caron a pris soin d'indiquer combien c'était important pour lui de les encourager et de leur dire à quel point on est fier de cette réussite.

Afin d'identifier quels élèves des écoles secondaires et du Centre de formation allaient recevoir la bourse, il y a eu un travail étroit entre le corps enseignant, le Centre de services scolaire de Portneuf et le bureau du député.

ENGAGEMENT

« Au niveau des valeurs, ça rejoint beaucoup le Centre de services scolaire, parce que la réussite, ce n'est pas juste des notes, des bons résultats, c'est aussi se relever », pense la direc-

trice générale Laurie L'Hérault.

Pour elle, chacun des élèves récompensé a fait preuve d'un engagement inébranlable envers ses études, repoussant ses limites et ses capacités.

« Vous avez surmonté les obstacles, fait face au défi avec beaucoup de résilience et démontré une volonté extraordinaire d'apprendre et de grandir », a-t-elle dit lors du gala.

EXEMPLE TOUCHANT

Comme exemple de persévérance, les gens présents ont eu droit au témoignage toujours aussi touchant de William Alain. En 2015 alors qu'il avait 18 ans, un accident de motoneige le laisse paralysé des quatre membres.

« Toute ma vie a changé, en plus de celle de mes proches. J'ai essayé de regarder en avant et de relever le plus de défis possible », exprime William.

Son domaine précédent était la mécanique, il ne pouvait donc plus exercer ce métier. À l'aide d'outils informatiques il s'est reconverti au dessin industriel en mécanique, et gagne maintenant sa vie en remplissant des contrats

pour des entreprises.

5 500 \$ EN BOURSES

C'est par une magnifique fin de journée que le Gala Persévérance était présenté, en présence des élèves accompagnés de leurs parents et des directions scolaires. En début d'activité, la jeune pianiste Flavie Beaudet Fournier, de l'école secondaire de Saint-Marc, a démontré son talent musical en interprétant une pièce.

Lors de ce deuxième Gala Persévérance, le député a remis un total de 5 500 \$ en bourse par le biais de son enveloppe discrétionnaire.

LES RÉCIPENDAIRES

Voici les noms des élèves qui ont reçu la bourse de 250 \$.

École secondaire Louis-Jobin, 1^{re} à 5^e année du secondaire : Anabelle Fawns, Cloud St-Laurent Gagné, Dayanna Tremblay-Nolet, Caleb Paquet

et Livia Morasse. Intersection : Mikail Villeneuve.

École secondaire de Donnacona, 1^{re} à 5^e année du secondaire : Félix-Ethan Marcoux-Leclerc, Nahimé Perriere, Dylan Châteauvert, Marie-Keren Enora Obeng et Mathias Imbeault. Adaptation scolaire : Jordan Bouillon-Moreau. Francisation : Samuel Salazar Garcia.

École secondaire de Saint-Marc, 1^{re} à 5^e année du secondaire : Félix Boutin, Alyson Desrochers, Léonie Marchand, Gabriel Cantin, Clélya Letourneau-Morissette. Programme d'apprentissage individualisé : Zachary Perron.

Centre de formation de Portneuf

Formation générale des adultes : Coralie Doré. Formation professionnelle : Danie Plamondon. Francisation : Heber Leonel Eduardo Velasquez.

Un stage sur les technologies pour les enseignants du secondaire

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides (CSSHI) a invité ses enseignants à un stage de perfectionnement sur les nouvelles technologies qui peuvent être utilisées en classe.

Maxim Ouellette-Legault | mouellette@medialo.ca

Le 19 avril, les enseignants du CSSHL se sont réunis à la Polyvalente Saint-Joseph pour assister à un stage sur les technologies pédagogiques. « Nous sommes à l'aire du numérique en enseignement. L'objectif est de faire des technologies un outil d'apprentissage pour garantir la réussite des élèves », avait partagé Vanessa Tessier, directrice du service de ressource éducative du CSSHL.

Au cours de cette journée d'apprentissage, les enseignements ont suivi des formations avec des experts. Ils se sont aussi familiarisés avec certaines plateformes éducatives. Avec ces technologies, l'enseignant peut joindre l'utile à l'agréable. « C'est bien beau d'apprendre aux élèves à faire du 3D, mais l'enseignant doit apprendre à utiliser ces technologies pour transmettre connaissances du cursus habituel à l'élève. Il faut que ce soit comme ça, car notre société est comme ça aujourd'hui. L'école doit absolument suivre le rythme », mentionnait Mme Tessier.

Niveau conférence, 22 animateurs et conférenciers ont partagé leur savoir dans 17 ateliers différents.

Bien loin du tableau noir

Selon Vanessa Tessier, la technologie est de plus en plus présente en milieu scolaire depuis les 20 dernières années. Cependant, elle affirme qu'un grand pas a été franchi dans les dernières années. « La pandémie nous a fait faire un bond vertigineux, surtout pour ce qui est des communications. Désormais, chacun des élèves a un outil, soit un *ipad* ou un *Chrombook*. Pendant la pandémie c'est avec ces outils qu'on a pu rester en contact avec les élèves. Ce qu'on pensait qui prendrait 10 ans à développer, s'est fait en 2 ans de pandémie ».

L'école Pierre-de-Lestage remporte une bourse grâce à son conseil d'élèves

Berthierville - L'école secondaire Pierre-de-Lestage, à Berthierville, a remporté une bourse de 1 000 \$ lors de la remise des prix Vox populi. Offerts par la Fondation Jean-Charles-Bonenfant en collaboration avec Élections Québec et l'Assemblée nationale, ces prix récompensent dix conseils d'élèves qui ont favorisé la démocratie au sein de leur école.

«Comme les sciences ou les mathématiques, la démocratie, ça s'apprend. Nous ne devenons pas des citoyens actifs et engagés du jour au lendemain. L'école est une microsociété, c'est un milieu très riche pour faire vivre des expériences démocratiques concrètes aux jeunes», a expliqué le directeur général des élections, Jean-François Blanchet.

Les membres du conseil d'élèves de l'école secondaire Pierre-de-Lestage ont mené plusieurs consultations auprès des élèves en cours d'année, comme des sondages et des tournées de classes. Ils ont ainsi pu organiser des activités répondant aux besoins et aux attentes de leurs camarades. Ils ont également été en mesure de défendre les points de vue des élèves lors des rencontres du conseil d'établissement.

Dans la communauté, le conseil a organisé une collecte de denrées pour aider les familles démunies de la MRC de D'Autray, en partenariat avec des organismes locaux. Pour chaque denrée remise, les élèves recevaient un coupon de tirage pour participer à une nuit à l'école, une activité organisée par leur conseil.

Ces initiatives inspirantes illustrent bien le sens du devoir et l'engagement des membres du conseil envers le bien-être et l'amélioration de la vie scolaire et sociale.

Les prix Vox populi récompensent des écoles membres du programme Vox populi: Ta démocratie à l'école. Ce programme, qui est offert sans frais par Élections Québec, accompagne les écoles qui mettent en place un conseil d'élèves, puis il outille les jeunes élus pour qu'ils incarnent des valeurs démocratiques comme la liberté d'expression, le respect, l'entraide, l'équité et l'engagement dans leur milieu scolaire.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le programme Vox populi a soutenu les conseils d'élèves de plus de 295 écoles primaires et secondaires du Québec, donc près de 4000 jeunes élus. Il compte 30 écoles membres de plus que l'année dernière. Le programme gagne du terrain depuis son lancement en 2015. **(MB)**

La Beauce et les Etchemins se distinguent sur le plan scolaire

FRÉDÉRIC DESJARDINS

fdesjardins@leclaireurprogres.ca

AFFAIRES. Le 26^e Gala du Défi OSEntreprendre Chaudière-Appalaches, tenu le jeudi 2 mai à Lévis, récompensait des jeunes et des entrepreneurs inspirants qui sont passés à l'action. Les secteurs de la Beauce et des Etchemins se sont particulièrement démarqués dans le volet scolaire.

Le projet *Les semis*, de l'école de Léry-Monseigneur-de-Laval à Beauceville, a remporté les honneurs de la catégorie Primaire préscolaire maternelle. *La course colorée 2024*, de l'école les Sittelles, et le *P'tit Marché*, de l'école Let's Go, se sont respectivement distingués dans les catégories Primaire 1^{er} cycle (1^{re} et 2^e années) et 2^e cycle (3^e et 4^e années). Ces deux écoles se trouvent à Saint-Georges.

En Adaptation scolaire (secondaire et éducation des adultes), l'initiative *Fraîchement Préparé pour Toi!* a retenu l'attention du jury. Celle-ci est née à la polyvalente des Abénaquis

de Saint-Prosper. Le projet *Croque-monsieur sur roulettes* a remporté la distinction Formation professionnelle et Éducation des adultes. Ce dernier a été conçu par le Centre de formation des Bâtisseurs (immeuble l'Accueil) à Saint-Joseph-de-Beauce.

Au niveau du volet création d'entreprise, Produits Seconde Nature (Notre-Dame-des-Pins) a mis la main sur le prix Exploitation, transformation, production. Notons également la distinction Services aux entreprises remise à Helys Traiteur, une entreprise de Beaumont (MRC de Bellechasse).

Présidente d'honneur du 26^e Défi OSEntreprendre Chaudière-Appalaches, Natacha Lagarde, copropriétaire de la Ferme des cent acres à Lac-Etchemin, s'est dite très inspirée par le dynamisme des lauréats. « Je suis confiante en l'avenir et en la prospérité de notre région. Le Défi OSEntreprendre est le tremplin par excellence pour mettre en lumière ce qui se fait de beau », mentionne-t-elle, chaque lauréat ayant reçu une bourse aux montants variables.

École Notre-Dame : l'appel d'offres est |

PATRICK VAILLANCOURT

pvaillancourt@icimedias.ca

INFRASTRUCTURES. Le Centre de services scolaire de l'Énergie vient de lancer l'appel d'offres pour la démolition et la reconstruction de l'ancienne partie du bâtiment de l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ainsi qu'un ajout supplémentaire à l'école.

Si tout se déroule bien, ces travaux devraient débiter à l'automne prochain. La fin de la présentation des soumissions sera le 20 juin prochain.

Il s'agit de la phase II de la réfection de l'école Notre-Dame puisqu'en 2019, un nouveau gymnase avait été ajouté en plus de huit nouvelles classes pour une somme de 8,3M\$.

En 2020, l'estimation pour la phase II des travaux était de 9,8M\$.

«La vieille partie de l'école Notre-Dame sera démolie et sera reconstruite. On a en plus un ajout d'espace pour des locaux d'apprentissage entre autres pour tenir compte de l'augmentation de la clientèle. Au terme de cette phase II, l'école sera entièrement rénovée. On peut penser que les travaux seront exécutés pour la rentrée 2026», explique Amélie Germain-Bergeron, coordonnatrice aux communications pour le Centre de services scolaire de l'Énergie.

Il est à noter que le personnel et les élèves ne seront pas impactés pendant la durée des travaux. «La grandeur des terrains de ces deux écoles nous permettra de construire un nouveau bâtiment à côté de l'existant ce qui permettra aux élèves et au personnel de poursuivre l'occupation du bâtiment existant pendant que le nouveau bâtiment se construit.»

UN ÉCHÉANCIER RETARDÉ POUR L'ÉCOLE À ST-GÉRARD

D'un autre côté, l'échéancier des travaux de la reconstruction complète de l'école la Petite-Rivière du secteur de Saint-Gérard-des-Laurentides a été repoussé.

«Les travaux seront retardés. On a choisi de rebâtir l'école sur un autre terrain qui appartenait à la Ville de Shawinigan. La collaboration avec la Ville a très bien été, mais les dédales administratifs ont fait que ce projet a pris du retard comparativement à son calendrier initial. On n'est pas encore au stade des plans et devis. Le début des travaux ne sera assurément pas avant 2025», ajoute M^{me} Germain-Bergeron.

En 2020, l'estimation pour la démolition et la reconstruction de l'école de la Petite-Rivière était de 7,9M\$.

Quand la persévérance scolaire est récompensée

STÉPHANE LAROCHE

slaroche@idimedias.ca

COMMUNAUTÉ. La Fondation des Œuvres des abbés Martel et Marcl contribue depuis 2012 à prévenir le décrochage et encourager la persévérance scolaire avec un programme dédié à des élèves de l'École secondaire des Chutes de Shawinigan. Son action au quotidien s'enrichit d'activités hors de l'ordinaire afin de motiver des jeunes sur le chemin de la réussite.

Les étudiants ont récemment passé une journée à l'aéroport de Trois-Rivières pour effectuer des vols en avion. Les pilotes de l'École Évolution avaient prévu des trajets d'environ 30 minutes qui les amenaient à survoler la région jusqu'à Shawinigan où ils ont pu observer leur école d'un tout autre point de vue.

«On a plein d'autres activités aussi, on est allé faire du karting, explique la responsable du programme, Joanne Boisvert. On essaie de trouver des activités qui les sortent de leur zone de confort. C'est comme un privilège: moi, je n'avais jamais fait ça déjà des tours d'avion comme ça! On est chanceux de pouvoir leur faire vivre ce moment-là. C'était aussi dans le but de leur faire découvrir et admirer la Mauricie, Shawinigan, Trois-Rivières, du haut des airs. C'est aussi un savoir culturel.»

Une telle journée d'activité démontre bien que l'accompagnement du programme «Ensemble pour réussir» va bien au-delà du volet académique.

«Le soutien, il peut être sous différentes formes: éliminer les irritants au quotidien et des petites vulnérabilités dans différentes sphères de leur vie.»

Un local spécialement dédié au programme à l'école est au cœur de la vie des jeunes et constitue en quelque sorte un outil supplémentaire.

«On déjeune ensemble, on discute de ce qui s'est passé la veille, de ce qui s'en vient dans la semaine, les travaux, l'étude, la révision. On devient comme une petite famille, on se soutient les uns les autres, on s'écoute. On est là pour veiller à ce que nos journées partent bien. Il y a une grande table de travail, ça arrive qu'on fait des jeux ensemble. On est là aussi après l'école, on se trouve des activités, on s'accompagne, on continue d'étudier, on va s'entraîner. C'est vaste!»

M^{me} Boisvert a longtemps piloté le programme parallèlement à son travail d'enseignante. Depuis le début de l'année scolaire, elle s'y consacre entièrement.

«Ces élèves-là, quand on les accompagne depuis le secondaire 1 et qu'on est ensemble tout le temps, ça devient ma gang. Ils sont uniques, ils sont intéressants, ils sont adorables. Ils sont faciles à aimer et à aider. Chaque enfant est à découvrir et on essaie de les amener plus loin. C'est ça, le beau du projet. Dans le scolaire il y a aussi l'affectif, c'est pour réussir dans plein de choses: apprendre à cuisiner, à bien prendre soin de soi.»

Elle a créé un milieu de vie réconfortant pour les jeunes. Ces derniers savent qu'ils peuvent toujours s'y réfugier peu importe le moment ou la raison.

«J'ai la chance d'avoir un beau grand bureau. Je l'ai aménagé pour que ce soit confortable: c'est notre lieu de rencontre. Ils arrivent ici le matin, ils vont à un cours, ils peuvent revenir travailler, même chose pour les pauses, le dîner. Il y a un frigo qui est toujours plein, je suis là tout le temps. Ils savent qu'il y a un soutien. Ils peuvent m'écrire, m'appeler, même le soir, même la fin de semaine.»

De leur côté, les jeunes s'engagent et s'investissent dans leur réussite.

«Au départ, on signe un contrat. Ils me sont référés, soit par les parents qui nous ont entendu parler du projet, soit par la direction ou un enseignant.»

Afin de continuer de les épauler et aussi de souligner leur réussite, une bourse de 2 500 \$ leur est attribuée lorsqu'ils décrochent leur diplôme d'études secondaires.

«On garde 500 \$ pour eux en fiducie pour chaque année réussie. Puis en secondaire 5, on leur remet la bourse. Tant qu'ils sont à l'école, qu'il y a de la persévérance, ils ont leur bourse scolaire. Puis on peut les accompagner un petit peu plus loin quand ils vont au cégep ou peu importe le parcours qu'ils prennent. On les aide à aller plus loin dans les études pour qu'ils puissent aller sur le marché du travail bien accompagnés.»

Des partenaires de milieux très variés soutiennent le succès du programme.

«On a un médecin qui est là pour nous au besoin, on a un service de psychologue. On a des partenaires si on a besoin de vêtements ou autres. On peut les envoyer à des cours au privé. On est chanceux parce qu'il y a beaucoup de gens de la Mauricie qui sont gentils. C'est pour ça que ça fonctionne bien, je pense, parce qu'ils ont un soutien constant.»

Quand, comme M^{me} Boisvert, on s'occupe de plusieurs élèves d'aussi près pendant plus de dix ans, on réussit à les marquer positivement et durablement.

«Les élèves de ma première cohorte ont 25 ans puis je les vois encore. Je les ai accompagnés pendant cinq ans, ça fait qu'on tisse des liens très forts. Il y en a qui partent et qui font leur vie. Plus tard, ils me rappellent: «Viens voir mon petit bébé», «Je suis sur le marché du travail» ou «Qu'est-ce que tu penses de telle ou telle chose?». Ça devient un lien de confiance qui est très important.»

Un toit de 2,6 M\$ pour l'école Ozias-Leduc

Denis Bélanger | L'Œil Régional

C'est l'entreprise **Constructions RDJ de Saint-Hubert** qui effectuera les travaux de réfection du dôme contenant les locaux de musique à l'école secondaire **Ozias-Leduc de Mont-Saint-Hilaire** au montant de **2 671 360 \$**.

Selon le Système électronique d'appels d'offres (SEAO) du gouvernement, le contrat a été officiellement conclu le 13 mai. L'appel d'offres a été publié le 28 février dernier et l'ouverture des enveloppes a eu lieu le 5 avril. Quatre autres entreprises avaient déposé une soumission, soit **Constructions Bâtiments Québec de Saint-Mathieu-de-Belœil** (2,679 M\$), **Genium Construction de Sainte-Madeleine** (3,039 M\$), **Construction Serge Bergeron de Saint-Mathieu-de-Belœil** (3,094 M\$) ainsi que **Norgéreq ltée de Montréal** (3,2 M\$).

Le début des travaux est fixé au 5 août prochain et la fin des travaux est prévue en août 2025. Notons que le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) avait d'abord

prévu faire les travaux pour les locaux de musique dès la rentrée scolaire 2022. L'organisation avait fait un appel pour cette structure et aussi pour le dôme de la bibliothèque. Les soumissions étaient beaucoup plus élevées que le maximum prévu de 9,09 M\$ en raison de l'inflation. Le CSSP avait ainsi annulé l'appel d'offres puis décidé de faire les interventions sur la bibliothèque d'abord.

Un nombre de participants record pour le Défi Débranche le fil

Olivier Dénommée | L'Œil Régional

Après avoir attiré environ 3650 participants en 2023, le Défi Débranche le fil, organisé par l'Arc-en-Ciel, organisme en prévention des dépendances, a été relevé du 15 au 21 avril par 5412 participants répartis entre les familles d'élèves de 11 écoles du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP). Fier de ce succès, l'Arc-en-Ciel espère continuer de susciter des discussions autour de notre relation avec les écrans, devenus omniprésents dans la vie de bien des gens.

L'école de la Mosaïque à Saint-Basile-le-Grand s'est particulièrement démarquée cette année alors que 70 % de ses élèves et leur famille ont participé au Défi, mais le directeur général de l'Arc-en-Ciel, Frédérick Fortier, croit que le travail est loin d'être terminé pour conscientiser la population quant à l'utilisation des écrans. « Le but dans le Défi est de réduire l'utilisation des écrans à certains moments-clés dans la journée. Le souhait est notamment

d'augmenter la concentration le matin et diminuer son temps d'écran aide à rendre plus vigilant et moins fatigué en classe. À l'heure du souper, c'est relativement acquis pour certaines personnes de ne pas être sur leur téléphone, mais d'autres ont dû changer leurs habitudes individuelles. Le gros enjeu était surtout le soir, une heure avant le coucher, particulièrement pour les parents la fin de semaine », observe-t-il.

M. Fortier estime que le message de l'Arc-en-Ciel, de favoriser « l'équilibre » dans sa façon de consommer les écrans, est plus pertinent que jamais. « Un papa qui a participé

au Défi m'a appris que sa famille a remplacé le temps d'écran le soir par des jeux de société en famille, une pratique qui est restée par la suite. [...] Beaucoup de gens passent leur temps sur leur téléphone à cause du *Fear of missing out* (FOMO, la peur constante de rater quelque chose), mais il faut aussi apprivoiser le JOMO, le *Joy of missing out*. »

Ce concept a vu le jour ces dernières années et se veut le retour de balancier du FOMO, encourageant les gens à se déconnecter lorsqu'ils n'ont pas besoin d'être sur Internet. C'est d'ailleurs dans cet esprit de remplacer le temps d'écran par des activités positives et festives que la première course du Défi 5 km en couleurs a vu le jour en 2016.

Avec le succès du dernier Défi Débranche le fil, Frédérick Fortier se permet d'entrevoir une belle croissance pour le futur. « On a touché 11 écoles cette année, mais on pourrait doubler et rejoindre l'ensemble des écoles du CSSP. Le projet est aussi facilement exportable, autant auprès des municipalités que des entreprises et des garderies, et je souligne de belles initiatives, notamment à Saint-Jean-Baptiste. »

Un chantier de 14,8 M \$ s'amorce à l'école Pie X

MANON TOUPIN

mtoupin@lanouvelle.net

INFRASTRUCTURE. Pelletée de terre officielle lundi matin de ce chantier d'envergure de 14,8 M\$ qui s'amorce à l'école Pie X de Victoriaville et qui permettra un agrandissement qui doublera la capacité d'accueil.

Il faudra compter une année et demie de travail pour réaliser ces travaux ajoutant un bâtiment de 2622 mètres carrés qui pourra accueillir 12 classes supplémentaires. Celui-ci sera relié à l'actuelle école grâce une passerelle. Il proposera un milieu éducatif pour les élèves de la maternelle 4 ans jusqu'aux grands de 6^e année en passant par les classes d'anglais intensif.

La structure de l'agrandissement sera entièrement constituée de bois et l'ensemble pourra être ventilé mécaniquement et climatisé. La lumière naturelle et la vue sur la nature (le concept de la biophilie qui met de l'avant l'humain en contact avec le vivant) seront privilégiées, tout cela avec une efficacité énergétique (grâce à un mur solaire). Cinq espaces collaboratifs sont prévus offrant aux enseignants des lieux pour diversifier les activités pédagogiques. On y retrouvera également un nouveau local d'apprentissage, un de motricité pour les besoins au préscolaire de même qu'une cuisine éducative.

Le directeur général adjoint et directeur du service des ressources matérielles du Centre de services scolaire des Bois-Francis (CSSBF), Frédéric Gagnon, a mentionné qu'il était « assez spectaculaire de voir se développer ces nouveaux milieux de vie ». « C'est vivifiant tant pour nos élèves que pour les membres du personnel », a-t-il fait savoir.

On y déménagera le service de garde et, dans

l'école actuelle, il y aura réaménagement des bureaux administratifs.

Il s'agit du sixième chantier d'envergure mis en branle sur le territoire du CSSBF depuis 24 mois. La nouvelle construction est rendue possible grâce au soutien du gouvernement provincial. Le député de Drummond-Bois-Francis, Sébastien Schneeberger, était d'ailleurs présent pour la pelletée de terre. « En investissant 14,8 M\$ dans cette expansion, nous offrons aux enfants des conditions d'apprentissage optimales et répondons à une demande croissante d'espace éducatif ici à Victoriaville. Ce projet favorisera non seulement l'éducation de nos jeunes, mais aussi leur bien-être et leur épanouissement », a-t-il mentionné.

Le député d'Arthabaska Eric Lefebvre était également sur place pour la pelletée de terre et a souligné que l'agrandissement allait complètement changer l'aspect de l'école. « Et c'est une fierté de voir que ce sont nos entrepreneurs locaux qui décrochent les contrats », a-t-il fait savoir. En effet, les plans ont été conçus par le Consortium Leclerc architectes et Lemay-Côté Architectes et le projet sera réalisé par SG Construction, alors que WSP assure les plans d'ingénierie.

Le maire de Victoriaville, Antoine Tardif, a aussi assisté au lancement des travaux, tout comme certains enseignants de l'école qui ont contribué à un comité conseiller pour l'élaboration du projet et bien entendu le directeur de l'école Pie X, Martin Richard.

Les travaux qui s'amorcent ne dérangeront presque pas les élèves. L'année scolaire s'achève et le nouveau bâtiment s'érige tout juste à côté de l'actuel. La cour d'école sera un peu diminuée, mais le résultat final compensera sûrement les légers inconvénients.

L'école Notre-Dame à Saint-Roch-de-l'Achigan prend de l'expansion

Éducation - Dès septembre 2025, l'école Notre-Dame à Saint-Roch-de-l'Achigan accueillera 15 nouveaux locaux pédagogiques grâce à des agrandissements totalisant 3 389 m².

Antoine Pelletier | apelletier@medialo.ca

Le projet, d'une valeur de 21,9M\$, rendra possible la construction de quatre classes adaptées pour les élèves à besoins particuliers, en plus d'un gymnase double, un carrefour d'apprentissage et plusieurs espaces collaboratifs.

Le nouveau concept du bâtiment scolaire de l'école Notre-Dame, conçu par les architectes ALK + COEX, s'inspire de la nature et entend s'agencer avec les espaces verts à proximité et la morphologie architecturale de la municipalité. C'est pourquoi il est aussi prévu que la cour d'école soit réaménagée, entre autres avec l'ajout d'une classe extérieure, favorable au développement des jeunes.

«Ce sont des projets comme celui de l'agrandissement de l'école primaire Notre-Dame qui permettront de recevoir ces élèves dans des milieux de vie stimulants et propices à l'apprentissage», a indiqué Jonathan Fontaine, directeur général adjoint du Centre de services scolaire des Samares.

Vague d'élèves

Les travaux, qui devraient être terminés pour la rentrée scolaire 2025, donneront l'opportunité à près de 70 élèves supplémentaires de parcourir les couloirs de l'établissement.

Comme l'a indiqué le maire de Saint-Roch-de-l'Achigan, Sébastien Marcil, la population de la municipalité est en croissance constante, les travaux viennent donc répondre

à un besoin de plus en plus criant sur le territoire. «Ça m'émeut de voir autant de personnes réunies pour la réussite et l'avenir de nos enfants. C'est pour eux que tous ces cerveaux et ces expertises sont mobilisés et travaillent ensemble, s'est-il réjoui. C'est le projet d'une génération future complète; plus on apprend à le connaître, plus on s'emballe.»

« Ça va certainement changer le visage de notre municipalité. »

- Sébastien Marcil, maire

Investissement

Pour Louis-Charles Thouin, député de Rousseau, deux projets d'agrandissement d'écoles étaient urgents et nécessaires, à savoir celui de l'école La Gentiane à Saint-Calixte, qui a déjà été complété, et celui de l'école Notre-Dame à Saint-Roch-de-l'Achigan. «Pour nous, c'est important d'investir ainsi pour de belles écoles. Ce ne sont pas les élèves qui manquent; il faut subvenir à ce besoin.»

Il a d'ailleurs ajouté que de nouvelles annonces importantes en lien avec d'autres écoles situées dans la ville de Saint-Lin-Laurentides suivraient au cours des prochains jours.

Selon le maire Marcil, cet investissement de près de 22M\$ est «un pas dans la bonne direction. Ce projet sera bénéfique pour les jeunes de 12 ans et moins, maintenant, il reste à se pencher sur les besoins des adolescents.»

L'école du Boisé reçoit une bourse

(EJD) Le conseil d'élèves de l'école du Boisé a reçu une bourse de 1 000\$, pour avoir favorisé la démocratie via de nombreux projets.

L'école a été récompensée lors de la remise des prix Vox populi. Ils sont remis à dix conseils d'élèves à travers la province ayant favorisé la démocratie au sein de leur école. Ils sont offerts par la Fondation Jean-Charles Bonenfant, en collaboration avec Élections Québec et l'Assemblée nationale. Le programme Vox populi accompagne et outille les écoles qui mettent en place un conseil d'élèves.

L'école du Boisé a déjà « plusieurs belles réalisations à son actif », indique Élections Québec dans un communiqué. L'école a une classe extérieure, des jardins intérieurs et extérieurs, des ateliers

culinaires et un élevage d'œufs de saumon en aquarium.

« Ces projets témoignent d'une belle collaboration et d'une excellente communication entre le conseil, les élèves, le personnel enseignant et la direction », affirme-t-on.

Le conseil d'élèves de l'école s'est démarqué cette année avec sa démarche de consultation auprès des élèves pour améliorer la vie scolaire.

« Après avoir mené un sondage dans l'école, les membres du conseil ont déterminé les projets prioritaires, comme la promotion de l'écologie, le verdissement de la cour d'école, la clarification des règles de cette cour et l'organisation d'événements variés », explique-t-on.

Bourse pour l'engagement dans la réussite

La Bourse pour l'engagement dans la réussite du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSSHC), dans la catégorie Formation générale aux adultes, a été remise cette année à Solène Gagnon-Hétu, une élève du Centre d'éducation aux adultes de Lac-Mégantic. La distinction, remise par la directrice Nathalie Roy, était accompagnée d'un ordinateur portable.

«Solène s'est distinguée par sa détermination et sa volonté sans pareilles. Son parcours académique a démontré qu'elle est une apprenante impliquée malgré des contraintes de tous ordres, tenait à partager la directrice. Elle dépasse souvent les attentes de ses enseignants par son souci du travail bien fait et cherche avant tout à comprendre les enseignements. Solène travaille de façon autonome et met à profit autant

l'expertise de ses enseignants, que les outils mis à sa disposition.»

Nathalie Roy décrit la boursière comme une personne attentive à ses pairs, généreuse et à l'écoute des personnes qui en ont besoin. «C'est une aidante qui n'hésite pas à prodiguer respectueusement des conseils aux nouveaux élèves ou à partager les moyens qu'elle utilise pour mieux comprendre.»

Mme Gagnon-Hétu était convaincue que de fréquenter la formation générale aux adultes était une démarche qui lui permettrait de

poursuivre ses études au collégial. «Il n'est jamais trop tard pour persévérer vers ses rêves», soutient celle qui a déjà débuté une technique en éducation spécialisée au cégep à la session d'hiver.

«Solène est une élève qui prouve que lorsque tous les éléments essentiels et nécessaires pour la réussite sont présents, l'atteinte de ses objectifs se concrétise», estime pour sa part Mélanie Roy, enseignante au Centre d'éducation des adultes de Lac-Mégantic.

The Gazette

COWARDLY AND UNCONSCIONABLE

ALLISON HANES AHANES@POSTMEDIA.COM

Antisemitic and Islamophobic hate here will not bring peace to the Middle East

Firing a weapon at two Jewish schools during a period of social strife in Montreal sure doesn't seem like a random act.

The arrest last week of a suspect, seven months after bullets were fired at two Montreal Jewish schools, initially brought relief to a community reeling from a series of antisemitic attacks.

But any reassurance was short-lived. Gunfire again struck a Jewish school in recent days, although it was only discovered late Wednesday. This time the Belz school at the Young Israel of Montreal synagogue in Côte-des-neiges—*notre-dame-de-grâce* was the target.

So instead of a suspect being identified — bringing hope that the violence of last fall was an aberration — the new bullets have shattered Jewish Montrealers' already shredded sense of security.

It marks a troubling escalation in tensions that have simmered in Montreal since Hamas terrorists attacked Israel on Oct. 7 and Israel launched its punishing war in Gaza. There has been a wave of both antisemitic and Islamophobic incidents in the city in the past few months. But the latest salvo taking aim at a Jewish school — again — raises questions about how authorities are responding to hate as the ongoing conflict in the Middle East reverberates at home. And it's not just Montreal. A Jewish girls elementary school in Toronto was shot at last Saturday, prompting Ontario Premier Doug Ford to declare "enough is enough."

Overnight Thursday to Friday, a synagogue in Vancouver was hit by an incendiary device. Police there announced they have "mobilized additional officers to Jewish community centres, schools, and religious institutions."

Rightly so.

More than words or slogan, this type of violence and vandalism seems designed to scare the Jewish community across Canada.

Since Oct. 7, Montreal's Jewish community has been living in fear. While gathering to mourn the 1,200 killed in the massacre — including Montrealer Alexandre Look — and calling for the release of the 240 people taken

hostage, some protesters showed up to glorify Hamas's despicable violence.

A synagogue and community centre were firebombed and guns fired at the two Jewish schools. (Make that three.)

Jewish organizations had to obtain an injunction to keep protesters from blocking entry to a library and community centre and harassing people coming to use the facilities.

Montreal police stepped up patrols and increased outreach efforts with both the Jewish and Muslim communities.

Save for the one arrest, little has yet come of the disparate investigations.

Abdirazak Mahdi Ahmed, 20, has been charged with intentionally discharging a firearm, related to the shootings at Yeshiva Gedola and the Talmud Torah Elementary School in November. He also faces counts of theft and receiving stolen vehicles. He remains in custody.

But there has been no indication whether charges related to hate crimes might be pending. Firing a weapon at two Jewish schools during a period of social strife in Montreal sure doesn't seem like a random act.

After a lengthy probe by the RCMP, Quebec prosecutors declined to lay hate speech charges against imam Adil Charkaoui for calling on Allah to "exterminate" the "enemies of the people of Gaza" at a pro-palestinian protest last fall.

Political leaders were quick to condemn the latest hail of bullets as antisemitism, with Prime Minister Justin Trudeau labelling the incident "disgusting" and Montreal Mayor Valérie Plante calling it "totally unacceptable." Premier François Legault, who stood unequivocally with the Jewish community in the immediate aftermath of Oct. 7, left it to Higher Education Minister Pascale Déry, who happens to be Jewish, and Public Security Minister François Bonnardel to comment.

For officials walking a tightrope between two sides in a protracted and painful conflict, the shooting up of a Jewish

institution is easy enough to denounce. It's in responding to the grey areas that conviction is sometimes lacking, as authorities struggle to balance the rights of citizens to protest or express themselves freely against concerns about hatred. There's no doubt it's difficult to navigate polarized terrain and no one wants to inflame passions. Still, at a certain point it starts to get wishy-washy.

When Jewish municipal officials were harangued during question periods at public meetings by protesters levelling accusations that they endorse genocide, Plante deemed it within the bounds of free speech — even if it was way beyond the jurisdiction of the agglomeration council and could have been ruled out of order. A complaint has been filed with Quebec's municipal watchdog.

When anti-racism commissioner Bochra Manaï was called out for pro-palestinian social media posts and attending the rally where Charkaoui spoke, Plante reminded her of the duty of neutrality in her sensitive role.

Jewish students at universities in Montreal and across the country feel unwelcome on their own campuses, they told House of Commons hearings chaired by Mount Royal Liberal MP Anthony Housefather. They are branded Zionists — which has morphed into a dirty word suggesting Israel has no right to exist. They are told to “go back to Poland” just for being Jewish.

The heads of Concordia and McGill acknowledged at the hearings this week that antisemitism is a “significant problem” at their universities but seem powerless to do much more than reiterate platitudes about their commitment to fighting the scourge.

The quandary has only deepened since pro-palestinian protesters erected a fortified encampment on McGill's main field a month ago, demanding divestment from military holdings and the severing of ties with Israeli institutions.

A second site at Université du Québec à Montréal followed a few weeks later with similar claims. After negotiating with UQAM administrators, the protesters camped out at the science pavilion announced that most of their demands have been met and they will dismantle their tents by June 6. Since UQAM didn't have any investments in military companies nor exchange programs with Israeli universities, the board of governors passing a resolution calling for a ceasefire in Gaza and condemning human rights violations was an easy enough compromise to dislodge the demonstration.

Over at McGill, where Israeli Prime Minister Benjamin Netanyahu was hanged in effigy from the Roddick Gates over the weekend and a senior administrator endured a

rally outside her home, protesters are likely to be emboldened by the victory down the street.

Let's get something straight: criticism of Israel, whether of its leader, government or military, is not antisemitism; defending the rights of Palestinians is not antisemitism; deploring the deaths of the 35,000 Palestinians killed in Gaza is not antisemitism; calling for a ceasefire is not antisemitism; pushing for a Palestinian state, as part of a long-stalled, long-overdue negotiated two-state solution, is not antisemitism.

But some of the rhetoric in the streets and on campuses treads perilously close.

Chants like “from the river to the sea” implicitly endorse wiping Israel off the map. Dangling Netanyahu in effigy sends a threatening message that is only amplified by the impunity of police standing idly by. That he was wearing a striped outfit in the cut-out that echoes the uniforms prisoners of concentration camps were forced to wear during the Holocaust makes it that much more offensive. Branding Jews as Zionists when it is intended as an epithet stigmatizes a whole people, without recognizing varied views and opinions of a community and a diaspora. These actions may not fall into black-and-white definitions of hate speech, but what is not blatant antisemitism often feels like a clear attempt at intimidation.

This is the unease Jewish Montrealers have been living with for months. But the fresh bullets cracking glass at a Jewish school raises anxiety levels again.

Let's get another thing straight: standing up for the Jewish community, so that all Montrealers can feel safe in their own city, does not mean a lack of sympathy or compassion for the Palestinians who have been killed, wounded, displaced, had their homes destroyed or pushed to the brink of famine. On the contrary, this heartbreak piled upon tragedy has dragged on long enough. Montrealers who support Palestinians — or have family there — are justified in feeling anguish and outrage, as well as protesting. It's time for a ceasefire — and the release of the remaining (mostly) Israeli hostages. Let's kick-start a process toward a negotiated, two-state permanent solution.

But taking out anger on the Jewish community in Montreal is wrong. Firing bullets at a Jewish school to traumatize children and frighten their parents is unconscionable, not to mention cowardly. Targeting fellow Montrealers for the actions of a foreign government is misguided. Scapegoating people based on their identity is dangerous.

I can guarantee that in writing this column, I will be accused of bias by both sides of this polarizing war, for

failing to report the “truth” or caring more about damage to property than about bombs falling on children.

But here's the thing: my mandate is to write about Montreal. And when I see tolerance for intolerance growing in this city or the social fabric being torn asunder, it's my duty to denounce it. If gunfire and Molotov cocktails were hitting Muslim schools or if any other race, creed,

culture or community was being intimidated, I would do the same.

Islamophobia and antisemitism have no place in Montreal. The fact this has to be said over and over these days shows our common humanity is hanging by a thread.

Montrealers who truly want Palestinians and Israelis to live in peace can start by loving thy neighbour.

The Gazette

PQ bill eyes flag in every classroom

MONTREAL GAZETTE

The Parti Québécois is proposing a bill calling for the Quebec flag to be displayed in every classroom and landmark. PQ MNA Pascal Bérubé called it “a question of respect for our nation.” The bill would also ensure that MNAS have a reserve of flags to hand out to anyone who

requests them, such as MPS at the federal level; that citizens can request a flag that had been flown above the National Assembly; that municipalities celebrate flag day on Jan. 21; and that flags are destroyed in a respectful manner at the end of their useful life.



'We must improve cohabitation' at sites for the unhoused: Carmant

□ KATELYN THOMAS

Neighbours, parents flag issues with St-henri centre near school

Quebec's social services minister says cohabitation must improve between a new centre for unhoused people in St-henri and a nearby elementary school following incidents in the month and a half since the centre opened.

The back door of Maison Benoît Labre borders a park used by Victor-rousselet elementary school, which had raised concerns among some local residents before it opened.

Arriving for question period Wednesday, Lionel Carmant said the choice of location for future similar sites must be considered.

"It is clear that we must improve cohabitation, especially for our children, and that includes the choice of sites that municipalities offer to community organizations," Carmant said in response to questions from journalists about some parents saying their children are now scared to go to school. "I think it should have been better prepared, better worked on."

Some of the issues flagged by parents include people doing their business or using drugs within view of the park. Parent and neighbour Maude Villeneuve said a man recently yelled at children who accidentally woke him up while he was napping beyond the park fence.

"He didn't hit them, he didn't throw rocks at them, but is it OK?" she asked. "I see the park from my window ... it's the park I've used regularly for 20 years, and it's not true that nothing has changed."

Maison Benoît Labre's new centre — between Atwater and Greene Aves., across the street from the Atwater Market — opened in midapril. It includes a 24-hour drop-in centre where users go for food, showers, a place to rest, to pick up clothes or speak to staff, 36 transitional apartments to help people get back on their feet, and a safe-consumption/overdose-prevention centre that's open during the day. The centre used to operate out of a church basement across from Sir-george-étienne-cartier Park.

Last month, executive director Andréane Désilets said the new location has been a major upgrade.

"I'm so proud that Montreal can offer a safe place for whoever needs it," she said. "I'm really hoping this is only a start and others will be able to do these types of projects that are very well (tailored to) the needs."

Since before the new location opened, community actors — the centre, police, the Sud-ouest borough, public health, neighbours and school representatives, among others — have been attending 'good neighbours' meetings to help the project integrate into the community.

Désilets acknowledged there are kinks to work out as the centre settles into its day-to-day operations.

"We're not crazy — we know there are going to be events and there's going to be adaptation for everyone," Désilets said. "But we all need to kind of work together through this, because the homeless situation is a crisis, and it's not going to get any better. It really isn't. So we can either do something, or not."

Some of the incidents that have been flagged so far have been addressed, Désilets said, but others are outside the centre's jurisdiction amid the growing unhoused crisis. Because of all the scrutiny, "everything's our fault," she said.

"People are coming in with their traumas, with their backgrounds, with their health ... and they're expected to kind of like, exist but not too much, be in pain but not too much," Désilets said. "What's socially acceptable as pain?"

Still, the centre also participates in weekly meetings with community actors to stay in the loop and "be reactive if there's any issues."

Villeneuve and another nearby resident who preferred to remain anonymous said they have noticed Maison Benoît Labre has been trying to smooth things over since it opened, which they said they appreciate.

Some of the initial issues stemmed from people using the centre's back door — closer to the park — because of construction delays in the front. Villeneuve said there were improvements when the front door became available; the other neighbour said it made little difference.

Some parents and neighbours have suggested ways to improve the area, including adding trees outside the park fence for better division and removing wood chips from the playground to ensure drug equipment doesn't end up lost beneath them.

Benoit Dorais, Sud-ouest borough mayor and executive committee member responsible for housing, said the borough will analyze proposed solutions and is already revising the layout of the front lawn to encourage users to spend time there rather than behind the centre.

Carmant also said on Wednesday he requested a psychosocial worker be sent to help manage outside the centre as of this week. Maison Benoît Labre already has a cleaning brigade for the area surrounding the building, including the park.

Asked whether the centre could be moved, Carmant said no.

"We have 36 people who just got off the street and who now have housing. That's super important," he said.

Dorais acknowledged issues can arise around resources for unhoused people, but said "there haven't been any serious incidents so far" related to Maison Benoît Labre. He said residents can contact Montreal's mobile social mediation and intervention team (EMMIS) and the police to flag issues.

"Community organizations mobilized to make this project a success, and continue to mobilize," Dorais said. "Yes, there can be incidents. Yes, there are children who sometimes see things, people who are yelling, people who pee on a wall or otherwise. These are things children shouldn't see, but that were already present (in the area), unfortunately."

While he understands concerns — having lived beside Maison Benoît Labre's former location — he said unhoused people in St-henri are better taken care of now.

"The fact remains that we are much better off having them channelled with a whole safety net around them than having a little bit all over the place in the neighbourhood where we wouldn't be able to provide the same services," Dorais said.

He added that more funding should be on its way from Quebec, which he expects will also help.

"I think people will see there's a possibility for cohabitation and that it will go well," Dorais said. "Of that, I am convinced."

Reacting to some of the recent cohabitation challenges Thursday, Montreal Mayor Valérie Plante said there has been an increase in vulnerability in Montreal and Quebec over the past few years.

"You have to be extremely creative and work with all partners to find solutions," she said. "... But in all cases, Montrealers must feel safe."

The mayor also said she wants citizens to know she hears their concerns. She said she told the Health Ministry that having resources like Maison Benoît Labre is good, but that the public space outside of such resources is just as important in management and planning.



Anxiety and resolve at synagogues after antisemitic attacks

BRIANNA CHARLEBOIS AND IAN BICKIS

'People looking for that sense of community'

Members of Canada's Jewish community expressed both anxiety and resolve on Saturday at Shabbat services held following a week of attacks targeting schools and religious institutions that have further stoked fears of rising antisemitism.

In Vancouver, the Schara Tzedek synagogue held its first service since the building's front door was charred Thursday night by what police say was an act of arson.

Two police cars were stationed at the front of the synagogue Saturday as worshippers filed in through an entrance to the side of the ornate metal main doors, some of which were still blocked off with caution tape.

Ahead of the morning service, worshippers expressed both dismay at the attack and their firm intention to stand strong in the face of it. Jeff Hayes was among them.

"It's meaningful to come right afterward and show those who wanted to intimidate us that we are not intimidated and are unwavering in our commitment to our religion, and to Israel," he said in an interview ahead of the service.

Hayes said he wasn't worried about being attacked, and that Thursday's incident was "stupid" when people are so free to express disagreement in other ways.

"To express oneself through violence and intimidation is a waste of democracy," he said. "It is trivializing and taking the blessing of democracy for granted."

Gidon Frame said feeling under attack is not necessarily new, noting the long history of persecution of the Jewish people.

"We were shocked and horrified but not surprised," he said.

"It's always important to celebrate the Sabbath, but even more so when we are under attack," he added.

The fire at the Schara Tzedek synagogue came days after shots were fired at a Jewish girls school in Toronto and bullet holes were found in a Montreal building housing a Jewish school and synagogue.

Politicians of all stripes have voiced strong condemnations of both the specific attacks and a general rise of antisemitism.

Numerous police forces have reported an increase in suspected hate crimes targeting Jewish people since the latest war between Israel and Hamas broke out on Oct. 7, and a report on antisemitism released last month by advocacy group B'nai Brith Canada documented a massive spike in 2023. Based on incidents reported to B'nai Brith, including through collaborations with police, the report found there were 5,791 documented acts of violence, harassment and vandalism aimed at Jews that year, more than twice the 2,769 incidents logged in 2022.

Nobody was physically injured in the three most recent attacks against Jewish institutions, but the pattern of violence, coming on top of several other targeted acts in recent months, has left many in the Jewish community shaken.

"It's really challenged our community, and been very unsettling and very unnerving," Phyllis Berck, a member of the First Narayever synagogue congregation in Toronto, said on Saturday.

She said security is on many community members' minds, but anxiety has not deterred them from coming out to practice their faith.

"There just seems to be a somewhat larger turnout, and I think people are looking for that sense of community."

That was the case at First Narayever on Saturday, where pews were packed with congregants celebrating a bar mitzvah and praying for peace.

Edward Elkin, rabbi of the First Narayever synagogue, said that while there's certainly disagreement over what Israel should or shouldn't be doing, the congregation was uniformly horrified by the shooting in Toronto a week earlier.

He described the recent violent acts as an attempt to terrorize and do tremendous damage.

"We're all better off if we, with all our disagreements about things that are going on there, and things that are going on here, that we could find a line of what's an acceptable way of expressing disagreement."

He said he maintains his faith in human nature and is trying to strike a balance between awareness that these

incidents are happening, sometimes frighteningly close to home, and remembering that overall the congregation still lives in a safe place.

"We still feel that by and large, the vast majority of people among whom we live mean us well, as do we mean them well."